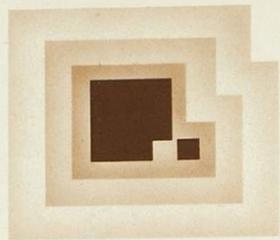


Compagnie Bancaire
1983



... au service de la France de tous les jours



Compagnie Bancaire

1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Par la diversité des secteurs économiques où interviennent les sociétés du Groupe, la nature de leur clientèle, le montant des crédits accordés...

Le Groupe de la Compagnie Bancaire réunit un ensemble d'établissements spécialisés dans les **services financiers aux particuliers et aux entreprises**. La distribution du crédit constitue sa principale activité.

Le Groupe ne collecte pas de dépôts du public et il emprunte les ressources nécessaires à l'octroi de ses crédits, soit en intervenant sur les différents marchés de capitaux, soit en contractant des accords durables avec un grand nombre d'établissements bancaires.

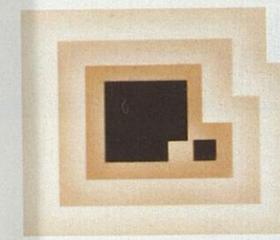
Le Groupe a une activité presque exclusivement nationale. Toutefois, dans son domaine principal de compétence – le crédit – il développe depuis quelques années des activités internationales.

Le Groupe de la Compagnie Bancaire représente aujourd'hui :

- **34 milliards de francs** de crédits nouveaux dans l'année,
- **87 milliards de francs** de crédits en cours,
- **6 300 millions de francs** de fonds propres,
- **850 millions de francs** de bénéfice net 1983,
- **240 implantations** réparties sur le territoire national,
- **6 800 personnes.**



Assemblée du 26 avril 1984



...le Groupe
de la Compagnie
Bancaire est
au service de la France
de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

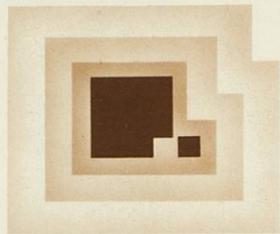
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Le développement du Groupe

Les chiffres significatifs	1983	1983/1982
en milliards de francs		
Opérations nouvelles	33,9	+ 14 %
Opérations en cours au 31 décembre	86,5	+ 11 %
en millions de francs		
Résultat net consolidé	852	+ 15 %
dont part Compagnie Bancaire	493	+ 21 %
Fonds propres consolidés au 31 décembre	6 341	+ 13 %
dont part Compagnie Bancaire	3 450	+ 15 %

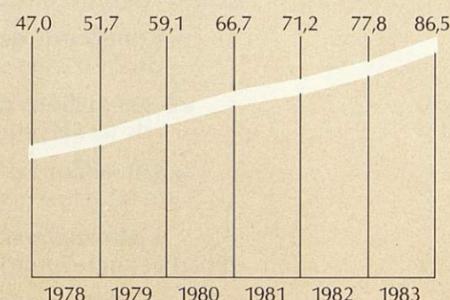
Opérations nouvelles

en milliards de francs



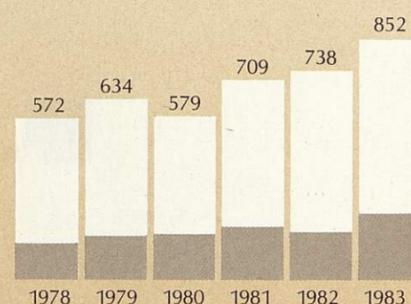
Opérations en cours

au 31 décembre,
en milliards de francs



Bénéfice net consolidé

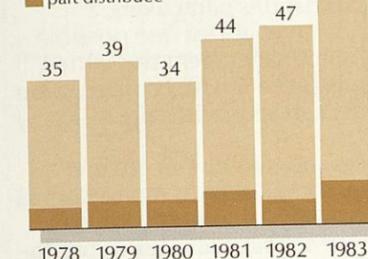
en millions de francs
■ part distribuée



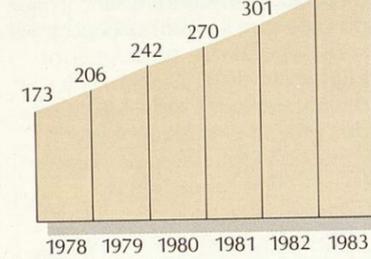
La Compagnie Bancaire

Données consolidées, en francs par action ajustée

Résultat net
■ part distribuée

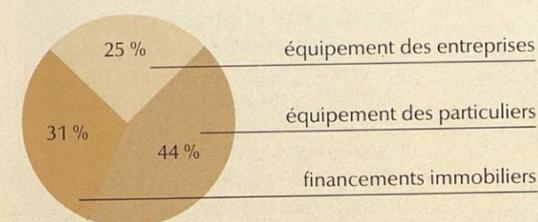


Fonds propres
au 31 décembre



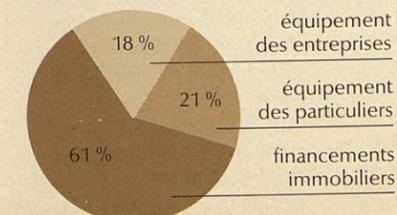
Répartition par activités

en 1983



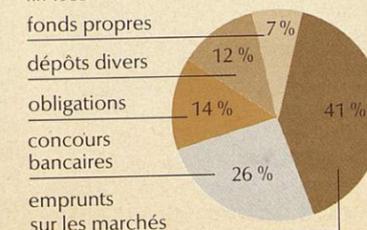
Répartition selon les emplois

fin 1983



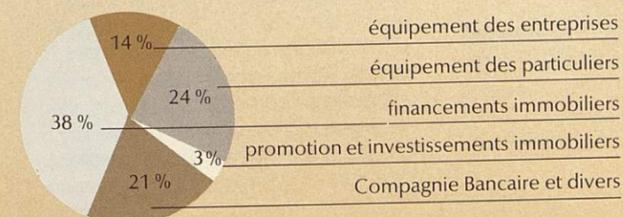
Répartition selon les ressources

fin 1983



Répartition par activités

en 1983



...le Groupe
de la Compagnie
Bancaire est
au service de la France
de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

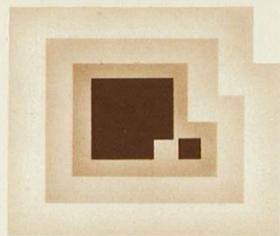
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Rapport du Directoire

En 1983, les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire ont développé leurs activités et leurs résultats de façon satisfaisante. Les financements nouveaux distribués ont atteint 34 milliards de francs, soit 14 % de plus que l'année précédente. Leurs opérations en cours ont augmenté de 11 %, soit davantage que l'indice général des prix, et dépassaient en fin d'année 86 milliards de francs. Le bénéfice consolidé du Groupe a été accru de 15 % et porté à 852 millions de francs. La part de ce bénéfice revenant à la Compagnie Bancaire est de 493 millions de francs et représente 57 francs par action Compagnie Bancaire.

L'environnement : récession des marchés, rigueur des politiques

L'environnement a été peu favorable en 1983 aux établissements de crédit du Groupe : les marchés sur lesquels ils opèrent ont été globalement en récession; la sévérité de l'encadrement du crédit auquel ils sont soumis a été accrue; la concurrence qu'ils affrontent est de plus en plus biaisée par le foisonnement de financements préférentiels.

Le "plan de rigueur" mis en place au mois de mars a prolongé et renforcé la politique économique restrictive instaurée depuis la mi-1982, en vue d'atteindre un équilibre de la balance commerciale et un niveau de déficit budgétaire qui permettent de stabiliser l'endettement extérieur, de réduire les

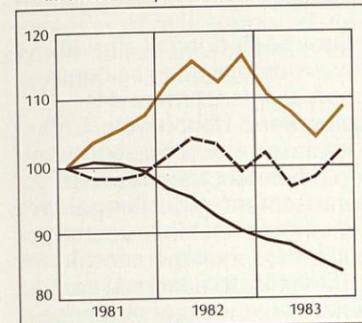
écarts de notre taux d'inflation avec ceux de l'étranger et de sauvegarder la valeur du franc.

Les voies de cette politique ont consisté à restreindre le pouvoir d'achat des particuliers, à préserver autant que possible l'autofinancement des entreprises et à limiter la progression de la masse monétaire.

Les moyens en ont été une incitation plus ou moins contraignante à la compression des revenus salariaux et des prestations sociales versés aux ménages, une augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux et une contraction de l'offre de crédit. Cette contraction est particulièrement sensible pour les crédits non privilégiés qui sont astreints à des normes de plus en plus sévères: le supplément de monnaie est en effet affecté prioritairement au financement du déficit budgétaire et aux crédits privilégiés dont la place s'élargit sans cesse.

Ainsi est-ce à travers une stagnation globale de l'économie que la hausse des prix a pu être légèrement ralentie: la croissance de la consommation a été arrêtée, la consommation de biens durables a même nettement diminué. Si les achats de logements, tant neufs qu'anciens, ont enregistré une certaine reprise, celle-ci est restée très limitée notamment du fait de l'abstention persistante des investisseurs, et la construction de logements a de nouveau régressé. Les entreprises du secteur concurrentiel, les PME notamment, se trouvant confrontées à des perspectives de demande intérieure affaiblies, ont réduit ou maintenu à un niveau faible leurs investissements productifs.

**Activité des secteurs
d'intervention du Groupe**
comptes trimestriels de l'INSEE, à prix constants



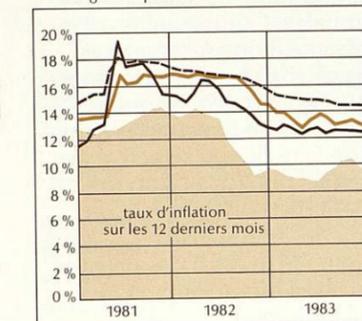
Le fléchissement de la demande intérieure n'a été qu'en partie compensé par la demande étrangère, elle-même soutenue par les récentes dévaluations du franc et par la reprise de l'activité dans quelques grands pays industriels, en particulier aux Etats-Unis.

Dans ce dernier pays, les autorités monétaires, craignant une résurgence de l'inflation, sont restées très attentives à la progression de la masse monétaire. Les taux d'intérêt sont restés élevés, notamment en termes réels, contribuant ainsi, avec les difficultés financières des nations endettées et les tensions politiques internationales, à une très importante appréciation du dollar. Ce mouvement a stabilisé les parités du Système Monétaire Européen, mais il a empêché que la baisse des taux d'intérêt ne soit en France plus forte que celle de l'inflation.

Ainsi les taux d'intérêt mesurés en termes réels - c'est-à-dire correction faite de l'inflation - sont-ils restés élevés. Mais leur valeur apparente a fléchi et ceci

a atténué le handicap que le Groupe, qui emprunte ses ressources aux conditions du marché, supporte vis-à-vis des collecteurs d'épargne liquide: banques à vocation générale, réseaux mutualistes et caisses d'épargne.

**Taux d'intérêt comparés
aux taux d'inflation en France**



Les choix du Groupe : maintenir l'acquis et l'élargir

Affronté aux problèmes posés par son environnement, le Groupe a fait des choix et appliqué des politiques que l'on peut classer par référence à deux domaines complémentaires :

- celui des activités de crédit sur le territoire national, qui restent largement prépondérantes dans la formation du bénéfice consolidé du Groupe. Il faut en assurer la pérennité et le développement, en dépit de l'encadrement du crédit qui les bride;
- celui de l'élargissement des activités vers les secteurs non soumis à la contrainte de l'encadrement: les services, les financements internationaux et l'assurance-vie notamment.

...le Groupe de la Compagnie Bancaire est au service de la France de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

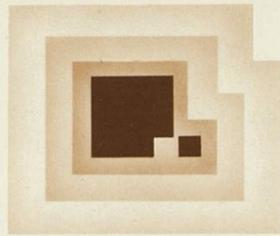
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Les activités de crédit en France

Elles concernent l'équipement des entreprises, l'équipement des particuliers et l'équipement immobilier. Le développement, le financement et la rentabilité de ces activités seront successivement examinés.

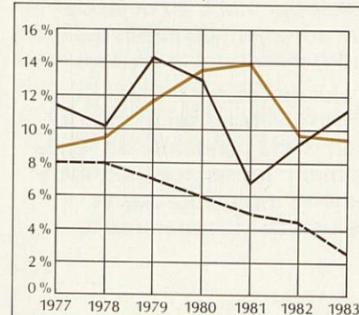
Le développement des concours

Dans le domaine du crédit pratiqué sur le territoire national, le Groupe a été confronté à une récession générale des marchés des biens financés, à une distorsion des conditions de concurrence du fait de la politique sélective des pouvoirs publics, et à un resserrement de l'encadrement du crédit: les normes de croissance avaient été fixées à des niveaux bien inférieurs au taux d'inflation retenu comme objectif. Jugées par référence au taux d'inflation effectif, elles se sont avérées plus restrictives encore.

Pourtant dans tous ses secteurs d'intervention, le Groupe a développé ses financements, aussi bien en termes d'opérations nouvelles que d'opérations en cours, plus rapidement que la hausse du niveau général des prix.

Évolutions comparées des encours, des normes et de l'inflation

accroissements en cours d'année



Ce faisant, il visait un triple objectif: accomplir sa vocation, maintenir son fond de commerce, protéger sa rentabilité.

Le Groupe se donnait ainsi les moyens de maintenir sa contribution au financement des équipements dont le rôle moteur doit être préservé même pendant les phases de ralentissement imposées par la nécessité de rétablir les équilibres; simultanément, il satisfaisait la demande de sa clientèle de ménages et d'entreprises et répondait à l'attente de ses partenaires, professionnels de l'équipement mobilier ou immobilier. Il protégeait enfin sa capacité bénéficiaire contre l'érosion monétaire, objectif que le Groupe ne peut atteindre sans développement de ses encours, dans la mesure où ses profits proviennent du crédit à proportion de plus de 85 %.

Le développement des encours s'est fondé d'abord sur la volonté de maintenir les places acquises dans les marchés traditionnels, souvent touchés par la récession ou fortement pénétrés par la concurrence; il a été obtenu par un effort pour détecter et exploiter des créneaux porteurs au sein de tous les secteurs d'intervention: les financements d'équipements dits logistiques - matériels informatiques et bureautiques, véhicules professionnels - dans le secteur de l'équipement des entreprises, les crédits-travaux dans le secteur du logement.

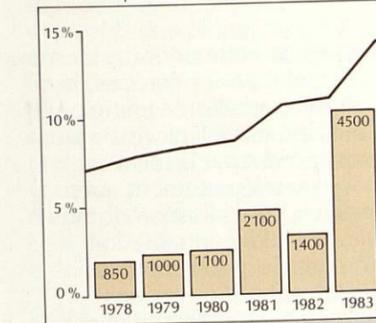
Cette action a été soutenue par le développement des services rendus par les établissements de crédit du Groupe à tous leurs partenaires. A titre d'exemple, il

est possible de mentionner le développement par Cetelem d'un réseau télématique qui renouvelle les modes de liaison traditionnels avec les vendeurs agréés et offre le support d'une communication enrichie et de services spécifiques.

Enfin, la conformité du développement des encours aux règles de l'encadrement du crédit a requis un accroissement important des ressources non monétaires. Celui-ci a été obtenu par l'affectation aux réserves de la plus grande partie des bénéfices et par d'importantes interventions sur le marché obligataire. Les emprunts du Groupe ont atteint en 1983 le montant record de 4,5 milliards de francs: 1,5 milliard émis par la Compagnie Bancaire en mai, 500 millions par Cetelem en juin, 1,5 milliard par l'UCB en août et 1 milliard par Locabail en octobre.

Cette politique très active d'émissions obligataires a eu des conséquences sur le financement du Groupe et sur la tarification des crédits à la clientèle.

Politique obligataire du Groupe



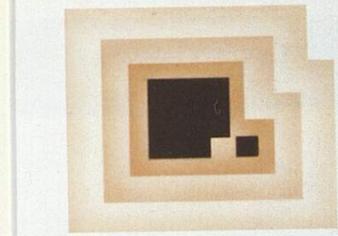
Le financement

La Compagnie Bancaire, jouant son rôle traditionnel de centrale de financement de son Groupe, a poursuivi la recherche et la négociation des ressources nécessaires aux activités de ses filiales.

Elle a conduit les émissions obligataires déjà mentionnées, négocié la reconduction d'accords interbancaires et conclu de nouveaux emprunts sur les marchés hypothécaire et monétaire. Les modalités de ces opérations ont été déterminées selon plusieurs objectifs:

- couvrir et au-delà l'encours non réescomptable du Groupe (83,6 milliards de francs à la fin de l'année 1983) par des moyens de financement à plus de six mois, effectivement utilisés ou potentiellement mobilisables (part non utilisée des accords permanents de financement et crédits de garantie), pour maintenir à un niveau élevé la liquidité de la trésorerie du Groupe;
- refinancer les opérations traitées à taux ferme (qui représentent 95 % du total des opérations en cours) par des ressources à taux ferme, et assurer la coïncidence la plus précise possible de leurs échéanciers, de façon à limiter la sensibilité des résultats aux variations de taux d'intérêt et à régulariser leur progression;
- diversifier les prêteurs et maintenir la part des ressources obtenues d'accords interbancaires. Il en est résulté, en raison de la croissance des ressources obligataires, un moindre recours aux marchés monétaire et hypothécaire.

A la fin de l'année 1983, les ressources obligataires représentaient 14 % du passif consolidé du Groupe, les emprunts sur les marchés



...le Groupe de la Compagnie Bancaire est au service de la France de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

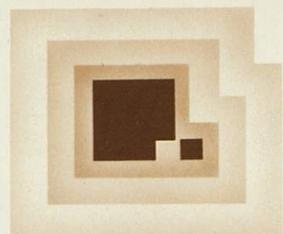
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

hypothécaire et monétaire 41 % et les financements bancaires directs 26 %, contre respectivement 11 %, 45 % et 25 % un an plus tôt.

Marges, coûts d'exploitation, rentabilité

Les sociétés de crédit, qui ont des objectifs de marge financière, fixent leurs tarifs en "adossant" à leurs emplois des ressources à taux fixe de même durée. Ainsi assurent-elles la permanence de leur marge initiale pendant toute la durée de leurs opérations.

Outre la couverture de la charge prévisible des frais généraux et du risque, la marge financière des opérations de crédit doit procurer un bénéfice qui satisfasse à l'objectif de rentabilité des fonds propres.

• La charge du risque a évolué favorablement dans le passé : la qualité des crédits a été améliorée par le recours à des méthodes d'études fondées sur l'analyse statistique. Une meilleure connaissance des marchés acquise, sous l'angle des professions et des matériels, par la spécialisation des organisations d'études et, sous l'angle géographique, par la décentralisation commerciale a également contribué à alléger le risque, de même que les progrès enregistrés dans des méthodes de recouvrement combinant traitement automatique et relation personnalisée.

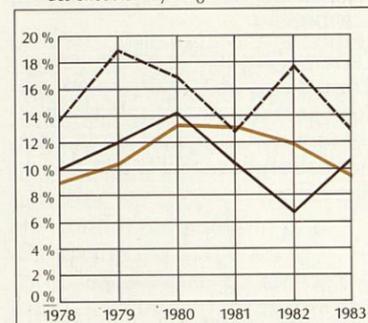
Les gains que l'on pouvait attendre de ces méthodes et de ces organisations sont pour la plupart déjà acquis. En revanche les nouveaux crédits, de durées plus courtes et de montants plus faibles, qui ont été récemment développés, comportent un risque moyen plus élevé. La charge du risque

s'en est trouvée quelque peu accrue, mais elle n'a pas dépassé, malgré la médiocrité de la conjoncture économique, 0,5 % des encours.

• Les frais généraux ont augmenté, pendant les années récentes, plus fortement que le niveau moyen des prix, cette évolution résultant de l'indexation du point bancaire, de la hausse de salaire moyen liée à l'ancienneté et à la qualification du personnel et de l'alourdissement des charges sociales. Ces mêmes frais ont également augmenté plus que les encours, eux-mêmes strictement contenus par l'encadrement du crédit.

Évolutions comparées des frais généraux, de l'inflation et des encours

accroissements par rapport à l'année précédente



Au cours de cette période, la productivité des opérations de crédit a été améliorée par le recours intensif à l'informatique et notamment par la mise en service du télétraitement qui a concilié la centralisation de la gestion et la décentralisation commerciale, par l'emploi de méthodes statistiques dans l'approche commerciale et par des efforts d'organisation à tous niveaux.

Les gains de productivité ainsi obtenus, qui ne sont pas

tous apparus de façon directe et manifeste en raison des limites que l'encadrement impose à la progression des encours, ont néanmoins permis à tous les établissements de crédit du Groupe d'orienter leur développement, sans accroissement de leur effectif, vers des opérations à plus forte valeur ajoutée, et donc à plus forte marge.

En 1983, l'important programme obligatoire et les facultés complémentaires d'encours qui en ont résulté ont permis de réduire fortement l'écart de croissance entre frais généraux et encours de crédit. Cette évolution favorable trouve toutefois sa contrepartie dans une augmentation de la part des ressources obligataires – les plus onéreuses – dans le passif du Groupe. Le renchérissement des ressources qu'elle provoque freine la baisse des tarifs. Aussi bien les écarts entre les taux de nos crédits et les taux d'intérêt sur les marchés de capitaux ont-ils été élargis, non plus par suite d'un accroissement des charges d'exploitation, mais à cause du surcoût des ressources obligataires.

Cette évolution a été équilibrée jusqu'à présent par le développement relatif de crédits de montant plus faible, de durée plus courte, supportant donc des coûts d'exploitation plus élevés et justifiant des marges financières plus fortes. En témoignent les places grandissantes de l'activité de Cetelem et de Cofica au sein du Groupe et celles des financements d'équipements logistiques au sein de l'UFB-Locabail ou des crédits-travaux au sein de l'UCB.

Cette déformation de la structure des concours du Groupe approche toutefois ses limites et la dérive constatée entre coût du crédit et coût de l'argent pourrait affecter à long

terme notre compétitivité, si nous ne nous efforçons pas d'employer les personnels rendus disponibles par les gains de productivité obtenus en développant des activités non encadrées.

• L'objectif de rentabilité des fonds propres traduit la volonté du Groupe :

– d'accroître le revenu distribué aux actionnaires à un rythme proche de l'inflation : cette politique se réalise grâce à des attributions régulières d'actions gratuites, le dividende nominal par action demeurant inchangé ;

– de maintenir la valeur réelle des capitaux propres indispensables à l'activité, de façon à protéger l'outil de production : les mises en réserves qui assurent cette protection financent le développement des activités traditionnelles et la création d'activités nouvelles ; elles augmentent les fonds propres en proportion des actifs, ce qui fonde la sûreté de tous les bailleurs de fonds et permet au Groupe de se refinancer dans les meilleures conditions.

Les activités non soumises à l'encadrement du crédit

Les activités du Groupe non subordonnées à l'encadrement du crédit sont d'abord celles qui concernent la promotion immobilière, de logements ou de centres commerciaux, et les services informatiques. Ce sont aussi les activités plus récentes orientées vers l'assurance-vie ou l'épargne et vers les financements internationaux.

Pour ces dernières, le choix du Groupe a été orienté par le souci de valoriser l'expérience acquise, soit en prolongeant une activité de crédit, soit en

...le Groupe de la Compagnie Bancaire est au service de la France de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

38

Assurances

44

Services
informatiques

46

Compagnie Bancaire

1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

opérant une mise en commun de savoir-faire avec des partenaires extérieurs.

La promotion et les investissements immobiliers

Les activités de promotion ont été poursuivies et sont demeurées bénéficiaires malgré la faiblesse persistante du marché immobilier. En dépit de la conjoncture, les sociétés concernées, Sinvim et Segece, n'ont pas cessé de prendre des affaires nouvelles. Elles ont ainsi préservé la cohésion de leurs équipes et sauvegardé leur capacité professionnelle.

Le Groupe a également maintenu une politique sélective d'investissements. Dans le dessein de protéger leurs fonds propres contre la dépréciation monétaire et afin de maintenir la contribution que la détention d'actifs immobiliers apporte à cet objectif, alors que le développement et la rénovation des immeubles d'exploitation n'exigent plus des investissements aussi importants que naguère, la Compagnie Bancaire et ses filiales avaient arrêté l'an dernier un programme d'investissements locatifs de 300 millions de francs.

Les logements acquis ont été loués dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Le parc ainsi constitué sera complété par une deuxième tranche 1983-1984 de 150 millions de francs.

Les services informatiques

La SIS a développé ses prestations de services informatiques et ses ventes de logiciels dans des conditions de rentabilité satisfaisantes.

Les financements internationaux

Les financements de biens d'équipement que Locabail

International Finance réalise en devises hors des frontières nationales ont été fortement accrus. Le refinancement de ces opérations se fait sans risque de change et conformément aux disciplines que le Groupe s'impose pour ses opérations nationales. Les devises nécessaires sont obtenues soit par des accords conclus avec des banques étrangères, soit par des emprunts sur les marchés internationaux. La Compagnie Bancaire a émis en décembre, et pour la première fois, un emprunt obligataire de 37 millions d'Écus. Elle se placera prochainement sur le marché du papier financier aux Etats-Unis ("commercial paper"). Pour son emprunt obligataire, elle a obtenu un classement très favorable auprès de l'agence américaine spécialisée Standard and Poor's (rating : AA+); elle attend de cette même agence, ainsi que de Moody's, le meilleur classement pour ses opérations de placement de papier financier.

Soucieuses de valoriser leur savoir-faire, les sociétés du Groupe étudient en outre l'opportunité de créer à l'étranger, en association avec des partenaires locaux, de nouveaux établissements de crédit spécialisés, à l'instar de ce qu'elles ont fait au Japon, en Espagne ou au Portugal.

L'assurance-vie et l'épargne

Cardif a consolidé ses performances antérieures malgré le renforcement de la concurrence rencontrée dans la collecte de l'épargne longue et elle a développé les services d'assurance-capitalisation destinés aux entreprises. Elle a en outre conclu avec des réseaux de distribution extérieurs au Groupe de la Compagnie Bancaire des accords de coopération dont elle attend de nouveaux développements.

L'essai de vente directe, mené depuis 1979, sur les parts de la société civile de placements immobiliers Revenus-Pierre a donné des résultats qui ont incité à le prolonger et à l'étendre. L'expérience est poursuivie par une société nouvelle, dénommée Cortal, dont la gamme de placements sera progressivement élargie.

Les résultats : des activités et des profits protégés de l'inflation

Ces politiques ont rendu possibles des développements de l'activité et des résultats du Groupe supérieurs à la hausse des prix.

Les opérations nouvelles

Les sociétés de crédit du Groupe ont réalisé 1 230 000 financements nouveaux d'un montant total de 33,9 milliards de francs, en progression de 14 % par rapport à 1982.

Opérations nouvelles des sociétés de crédit

groupes de sociétés	montants		nombres
	millions de francs	variations	
• UFB- Locabail ¹	8 141	+ 16 %	79 000
• Cetelem- Cofica	14 172	+ 11 %	1 057 000
• UCB- CFEC	10 130	+ 13 %	90 000
• LBI ² et Sicar	484	+ 16 %	-
• LIF ³	293	+ 152 %	-

(1) hors LIF
(2) Locabail Immobilier
(3) Locabail International Finance.

Les primes d'assurance émises par le groupe Cardif ont été de 1 116 millions de francs, en progression de 9 %.

Dans le secteur de la promotion immobilière, les ventes de logements de la Sinvim, pour sa seule quote-part, ont atteint 733 millions de francs (+ 28 %) et la cession du centre commercial de Martigues,

réalisé par la Segece, a été effectuée pour un prix de 41 millions de francs.

Dans les services informatiques, la SIS a obtenu un chiffre d'affaires de 127 millions de francs.

Les opérations en cours

Les concours à la clientèle ont été accrus de 11 % et portés à 86,5 milliards de francs. Ce total est constitué de 3 200 000 opérations distinctes.

Opérations en cours des sociétés de crédit

groupes de sociétés	montants		nombres
	millions de francs	variations	
• UFB- Locabail ¹	14 594	+ 13 %	225 000
• Cetelem- Cofica	18 448	+ 16 %	2 235 000
• UCB- CFEC	51 091	+ 8 %	710 000
• LBI ² et Sicar	2 202	+ 19 %	-
• LIF ³	433	+ 199 %	-

(1) hors LIF
(2) Locabail Immobilier
(3) Locabail International Finance.

Les provisions techniques de Cardif ont progressé de 30 % et s'élevaient en fin d'année à 4 313 millions de francs, pour un total de 220 000 contrats gérés.

Les résultats consolidés

Pour l'ensemble du Groupe, le résultat d'exploitation consolidé, déterminé après imputation de toutes les charges d'exploitation (frais généraux et coût du risque) et sans considération des plus ou moins-values de caractère exceptionnel, est de 1 612 millions de francs.

Le résultat d'exploitation net, établi après déduction d'une provision pour impôt de 760 millions de francs, est de 852 millions de francs. Il dépasse de 15 % celui de 1982.

...le Groupe
de la Compagnie
Bancaire est
au service de la France
de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

38

Assurances

44

Services
informatiques

46

Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura
Chefs des départements :
financier et comptable :
M. Jean Borgomano
études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne
planification :
M. Gérard Senouillet
personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne
juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse
trésorerie :
M. Pierre-François Blancher
administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre
technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Ce résultat concerne à la fois la Compagnie Bancaire et les tiers qui sont avec elle actionnaires des autres sociétés du Groupe. La part de ces tiers est de 359 millions de francs. Celle de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire son résultat net consolidé, est de 493 millions de francs et correspond, pour chaque action, à un profit net de 57 francs, supérieur de 21 % à celui de l'année précédente.

Résultat net consolidé des principales sociétés du Groupe

	total en millions de francs	variations	par action
UFB	126	+ 30 %	49 francs ¹
Cetelem	211	+ 27 %	67 francs
UCB	220	+ 5 %	31 francs
LBI ²	125	+ 2 %	50 francs
Sicar	42	+ 20 %	
Cardif	26	+ 20 %	

(1) avant détachement du droit d'attribution aux actions nouvelles émises en février 1984
(2) Locabail Immobilier.

Les fonds propres

Les actifs recensés au bilan consolidé du Groupe s'élevaient, fin 1983, à 94 092 millions de francs et étaient alors composés à raison de 92 % par les différents concours accordés à la clientèle.

Les immobilisations ont une valeur d'inventaire de 999 millions de francs, dont 70 % au titre des immeubles affectés à l'usage des sociétés du Groupe.

Les fonds propres du Groupe, évalués après affectation des bénéfices de 1983, atteignent 6 341 millions de francs. La part de ce total revenant à la Compagnie Bancaire est de 3 450 millions de francs et elle correspond à un actif net consolidé de 396 francs par action.

La masse des fonds propres engagés dans les activités du Groupe atteint à présent 7,3 % de l'ensemble des concours à la clientèle. Un tel pourcentage autorise à juger la couverture des risques encourus tout à fait satisfaisante, d'autant plus qu'il ne prend en considération ni les plus-values latentes, ni les profits futurs des opérations en cours et que les opérations de crédit auxquelles il fait référence sont en majorité garanties par des sûretés réelles.

Le personnel

Le Groupe a accru l'effectif de son personnel permanent de 6 756 à 6 783 personnes. Cette légère augmentation correspond à 285 départs et 312 entrées. Les nouveaux collaborateurs, généralement jeunes, ont été recrutés principalement pour renforcer les équipes commerciales des agences.

La priorité aux mutations internes a été maintenue et les actions de formation du personnel poursuivies, afin de favoriser les développements de carrière et les promotions.

Le nombre des collaborateurs bénéficiant d'un contrat de travail à temps partiel est passé de 211 à 274.

D'autre part, dans le cadre de la loi du 4 août 1982 sur le droit d'expression des salariés, des "réunions d'expression", groupant en général une quinzaine de personnes, ont été organisées pour débattre du contenu, de l'organisation et des conditions du travail. Cette expérience s'est révélée positive et se poursuit en 1984.

Les rémunérations du personnel du Groupe ont fait l'objet, selon les conventions profession-

nelles, d'augmentations générales auxquelles se sont ajoutées des augmentations individuelles liées à l'ancienneté ou aux promotions. La masse globale des salaires payés a augmenté de 8,7 %. Cette évolution moyenne n'atteint pas le taux de l'inflation parce que la rémunération des jeunes recrues est inférieure à celle des collaborateurs plus anciens prenant leur retraite. Pour le personnel demeuré présent l'augmentation des rémunérations a été en moyenne de 11,1 %.

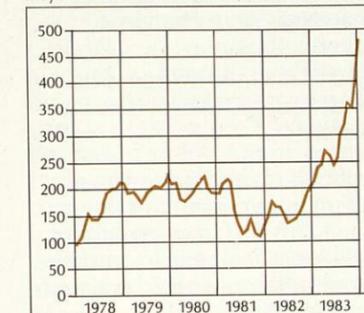
L'accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion, commun à toutes les sociétés du Groupe, a donné lieu en 1983 à l'attribution de 48,2 millions de francs à tous les membres du personnel ayant plus de trois mois d'ancienneté en début d'année. Le contrat d'intéressement a procuré aux mêmes bénéficiaires des allocations, immédiatement disponibles, de 21,3 millions de francs. Ces montants correspondent respectivement, pour chaque bénéficiaire, à 5,7 % et 2,5 % de son salaire brut de 1982, dans la limite du salaire-plafond défini par la loi.

L'action Compagnie Bancaire

Dans une situation favorable du marché des actions, les performances obtenues par les principales sociétés du Groupe ont été appréciées par la Bourse. Les cours de leurs titres ont fortement progressé en 1983.

Pour la Compagnie Bancaire, en particulier, cette progression a été quasiment ininterrompue : en fin d'année, sa capitalisation boursière représentait 1,1 fois ses fonds propres consolidés et 7,9 fois son résultat net consolidé de 1983.

Cours de l'action Compagnie Bancaire (*)
moyenne mensuelle des cours, en francs



(*) Les cours ont été ajustés en fonction des attributions d'actions opérées en 1979, 1981 et 1983.

Les comptes de la Compagnie Bancaire

L'actif de la Compagnie Bancaire s'élevait au 31 décembre 1983 à 43 684 millions de francs, dont :

- 40 212 pour les prêts consentis aux sociétés ou à la clientèle du Groupe;
- 1 033 pour les prêts à des établissements bancaires extérieurs au Groupe;
- 1 993 pour les titres de participation ou de placement et pour les immobilisations;
- 446 pour des emplois divers, dont 18 de réserves obligatoires constituées auprès de la Banque de France.

A la même date, le passif de la société comportait :

- 7 615 millions de francs de dette obligataire,
- 30 715 millions de francs de dettes contractées dans des opérations de financement, soit auprès d'établissements bancaires dans le cadre d'accords permanents, soit sur le marché monétaire;

...le Groupe
de la Compagnie
Bancaire est
au service de la France
de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

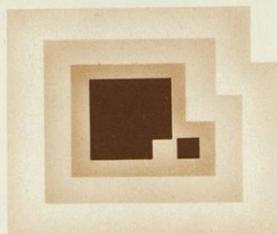
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire

1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura

Chefs des départements :

financier et comptable :

M. Jean Borgomano

études et opérations financières :

M. Jacques Lesigne

planification :

M. Gérard Senouillet

personnel et relations sociales :

M. Jean Fombonne

juridique et fiscal :

M. Jean Fouasse

trésorerie :

M. Pierre-François Blancher

administratif et de gestion :

M. Jean-Louis Tonnerre

technique et sécurité :

M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

● 3 305 millions de francs de ressources diverses, dont les provisions pour charges à payer;

● 2 049 millions de francs de fonds propres et provisions assimilées.

Le passif obligataire a été accru par un nouvel emprunt de 2 milliards de francs en janvier 1984, ce qui appelle le renouvellement des pouvoirs d'émission du Directoire.

Le profit net des opérations bancaires de 1983, déterminé après imputation de tous les frais de gestion de la société, après un amortissement intégral des frais d'émission (54 millions de francs) d'emprunts obligataires et après provision de l'impôt, s'est établi à 74 millions de francs.

Les revenus nets d'impôt du portefeuille-titres ont atteint 103 millions de francs.

Le résultat d'exploitation net de 1983 s'établit ainsi à 177 millions de francs. Il a été employé, à concurrence de 32 millions de francs, à doter diverses provisions à caractère de réserve : la provision pour éventualités diverses, constituée à partir de profits ayant supporté l'impôt, a été élevée de 148 à 168 millions de francs; la provision pour réescompte complémentaire des agios à recevoir a été dotée de 11 millions de francs; la provision pour investissement et une provision pour risques de caractère forfaitaire ont été accrues ensemble de 1 million de francs.

Diverses cessions de titres ont dégagé des plus-values hors exploitation d'un montant net de 24 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice, plus-values incluses, a été arrêté à 169 millions de francs.

Le nombre des actions a été élevé en 1983 de 6 838 556 à 8 558 495, par :

● la création, décidée le 25 février 1983, d'actions libérées par incorporation partielle de la réserve de réévaluation et attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes;

● l'exercice en cours d'année de 2 265 options de souscription d'actions et de 6 060 options d'achat d'obligations convertibles attribuées au personnel des sociétés du Groupe en 1981.

Toutes ces nouvelles actions ont droit au dividende à distribuer au titre de l'exercice 1983.

Depuis 1978, le dividende net des actions Compagnie Bancaire a été fixé à 10 francs. Exceptionnellement, celui de l'exercice 1982 a été limité à 6,84 francs par les dispositions de la loi du 30 juillet 1982, du fait de l'émission des actions nouvelles attribuées aux actionnaires en 1981.

Le Directoire propose, selon sa politique de distribution traditionnelle, de fixer à 10 francs le dividende unitaire de 1983. Ce dividende serait assorti d'un avoir fiscal (représentant l'impôt déjà payé au Trésor) de 5 francs par titre, qui porterait à 15 francs le revenu global de chaque action. Les dividendes seraient mis en paiement le 9 mai prochain.

Le bénéfice net social de 1983 et le report à nouveau disponible forment un total de F 169 711 210,38 pour lequel le Directoire propose l'affectation suivante :

● F 85 584 950 aux actionnaires, à raison d'un dividende de 10 francs par action,

● F 17 199 390 à la réserve légale, qui serait ainsi élevée à 10 % du montant auquel le capital social a été porté,

● F 56 000 000 au fonds de prévoyance,

● F 3 193 880 à la réserve provenant de provisions pour investissement libérées,

● F 7 036 505,85 à la réserve provenant de plus-values à long terme.

Le solde, soit F 696 484,53, serait viré au report à nouveau.

Perspectives : la confirmation des performances de 1983

Les perspectives du Groupe pour 1984 sont dominées par les effets prévisibles du plan de rigueur sur l'économie nationale. La demande globale de crédit en sera affectée, tant pour l'immobilier que pour l'équipement des particuliers et l'investissement des entreprises.

L'offre de crédit sera restreinte : l'objectif de progression de la masse monétaire a été réduit de 9 % l'an dernier à 6 % pour 1984 et les normes de l'encadrement des crédits non privilégiés ont été resserrées, de trois à cinq points selon les établissements. Les sociétés de crédit du Groupe ne pourront développer leurs encours qu'à raison de l'accroissement de leurs ressources non monétaires; certaines subiront en outre les conséquences des mesures sélectives prises à travers les Codevi en faveur de l'investissement industriel.

Dans le secteur du logement, des facteurs paraissent susceptibles d'entraîner une reprise du marché : l'extinction progressive des effets conjoncturels de la loi Quilliot, le recul graduel de l'inflation, la modération des prix à tous les niveaux de la

production, la détente des taux des prêts. Ces différents facteurs pourraient rendre manifeste à bref délai une demande aujourd'hui latente, sous réserve de progrès supplémentaires dans la désinflation et la baisse des taux d'intérêt. On ne peut d'ailleurs exclure qu'un retournement de la conjoncture immobilière puisse dans certaines zones, où le stock de logements à vendre est particulièrement faible, provoquer une pénurie génératrice de flambée des prix.

Dans cet environnement, la Compagnie Bancaire et ses filiales se proposent de maintenir leurs politiques. Elles en attendent une confirmation des résultats satisfaisants de 1983, c'est-à-dire des augmentations de la production, de l'encours et des résultats du Groupe telles qu'elles compensent la dépréciation monétaire.

Serait ainsi confirmée l'utilité économique des financements non privilégiés dont la Compagnie Bancaire s'est fait une spécialité. Dans l'économie complexe et diversifiée de la France d'aujourd'hui, et en particulier durant la période d'assainissement qu'elle traverse, les nécessaires mutations du capital industriel et immobilier ne peuvent être financées par les seuls circuits administrés. Or, tandis que ceux-ci foisonnent, c'est par la multiplicité des canaux du marché, hors des interventions publiques, que se manifeste la demande des entrepreneurs qui sont les véritables acteurs de ces changements.

...le Groupe de la Compagnie Bancaire est au service de la France de tous les jours.

Financement
de l'équipement
des entreprises

18

Financement
de l'équipement
des particuliers

22

Financements
immobiliers

30

Promotion
et investissements
immobiliers

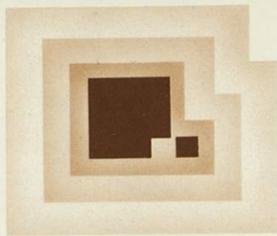
38

Assurances

44

Services
informatiques

46



Compagnie Bancaire 1983

Directoire

M. André Lévy-Lang
Président
M. Jean-Marie Bossuat
M. Henri Charrière
M. Gérard de Chaunac-Lanzac
M. Hubert Vauthier

Comité directeur

Les membres du Directoire et
M. Roland Rainaut
Secrétaire général

Direction

Conseiller auprès du Directoire :
M. Marcel Ventura

Chefs des départements :

financier et comptable :
M. Jean Borgomano

études et opérations financières :
M. Jacques Lesigne

planification :
M. Gérard Senouillet

personnel et relations sociales :
M. Jean Fombonne

juridique et fiscal :
M. Jean Fouasse

trésorerie :
M. Pierre-François Blancher

administratif et de gestion :
M. Jean-Louis Tonnerre

technique et sécurité :
M. Pierre Maumy

Secrétaire du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne
Responsable de l'information

Spécificités du Groupe

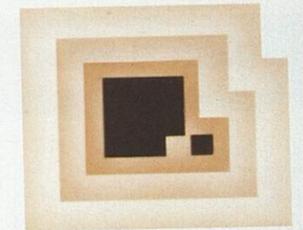
Les sociétés du Groupe se sont donné pour objectifs :

- **de proposer leurs services à un large public**, notamment les entreprises en création ou en développement et les ménages jeunes à revenus modestes, grâce à une juste appréciation des risques;
- **d'améliorer la qualité de leurs concours et la rapidité de leurs réponses**, par la connaissance des problèmes de leur clientèle;
- **de réduire le prix de leurs prestations**, par l'abaissement de leurs coûts de distribution, de gestion et de recouvrement;
- **de détecter rapidement les besoins nouveaux** et de s'adapter aux évolutions de la demande;
- **d'être de véritables partenaires des professionnels** vendeurs de biens à crédit, par un conseil compétent et une présence permanente, garante de la continuité des concours.

Elles s'y appliquent en usant des moyens suivants :

- **la constitution d'unités spécialisées** par marchés, qui permet une connaissance précise des préoccupations des clients, des distributeurs et des producteurs;
- **l'innovation financière** et l'emploi de techniques spécialisées (crédit-bail, crédit différé, prêts hypothécaires, crédit à la consommation, prêts personnels, assurance-vie, contrats de capitalisation,...);
- **la décentralisation** poussée de l'organisation, que permettent l'emploi généralisé de l'informatique et le traitement statistique des risques.

Activités



**...le Groupe
de la Compagnie
Bancaire est
au service de la France
de tous les jours.**

UFB — LOCABAIL
LIF

**Financement
de l'équipement
des entreprises**

18

CETELEM — COFICA

**Financement
de l'équipement
des particuliers**

22

UCB — CFEC
LOCABAIL IMMOBILIER

**Financements
immobiliers**

30

SINVIM — SICAR
SEGECE

**Promotion
et investissements
immobiliers**

38

CARDIF

Assurances

44

SIS — GESTION SERVICE

**Services
informatiques**

46



Le groupe UFB-Locabail est spécialisé dans le financement des équipements professionnels.

Les formules de financement sont diverses. L'UFB effectue des opérations de crédit, Locabail et ses filiales, Locabail Automobile, Loca et Locabail Énergie, proposent des contrats de crédit-bail et de location.

La clientèle est constituée en majeure partie de petites et moyennes entreprises : plus de 80 % des entreprises clientes ont en effet moins de 50 salariés.

Les 80 000 financements nouveaux mis en place en 1983, soit près de 320 par jour, témoignent de la contribution de l'UFB-Locabail à l'effort d'investissement des entreprises françaises.

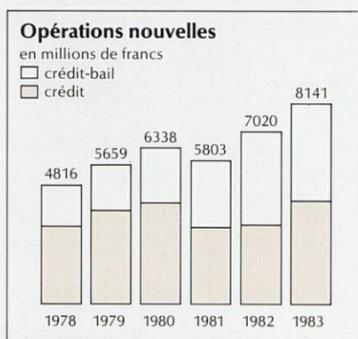
L'efficacité de l'organisation de l'UFB-Locabail repose à la fois sur sa décentralisation commerciale – les 63 bureaux entretiennent ainsi des relations permanentes avec 11 000 vendeurs de matériels et 135 000 entreprises clientes – et sur la spécialisation de ses services centraux.

L'étude des dossiers est ainsi assurée par sept divisions spécialisées qui, du fait de leur connaissance de la spécificité des professions et des matériels, permettent une meilleure appréciation des risques.

Les financements mis en place en 1983 par la division Véhicules Industriels ont constitué 22 % du montant des concours nouveaux de l'UFB-Locabail.



Ensemble UFB-Locabail	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles	8 141	+ 16 %
Opérations en cours, fin d'année	14 594	+ 13 %
Résultat net consolidé	126,5	+ 28 %
Fonds propres consolidés, fin d'année	1 190	+ 10 %
Effectifs permanents, fin d'année	966	+ 32
Nombre d'implantations	63	-

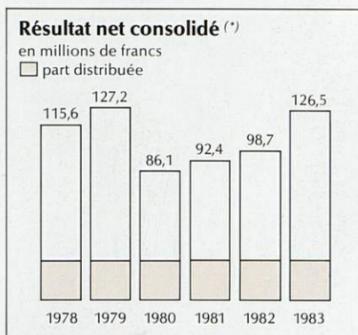


L'environnement de l'UFB - Locabail a été caractérisé en 1983 par un recul généralisé de l'investissement. Ce retrait a été particulièrement prononcé dans l'industrie concurrentielle et le bâtiment mais a également affecté le secteur de l'agriculture et celui du commerce et des services.

Malgré ces conditions défavorables, l'activité de l'UFB - Locabail a été en 1983 tout à fait satisfaisante.

Les financements nouveaux ont atteint 8 141 millions de francs, enregistrant ainsi une progression de 16 % par rapport à l'année 1982.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que c'est chez les entreprises de petite taille que la baisse de l'investissement a été le plus sensible.



(*) part des tiers incluse

Cette performance a pu être réalisée grâce à la technicité des équipes de l'UFB - Locabail, qui se traduit notamment par une grande rapidité de réponse aux demandes de financements (dans les 48 heures pour plus de 70 % des dossiers), mais aussi grâce aux capacités d'adaptation du groupe.

Tout en maintenant ses positions sur ses marchés traditionnels, financement de véhicules industriels, de matériels de travaux publics et d'équipements industriels, sévèrement touchés par la crise, le groupe UFB - Locabail a su se positionner sur des marchés porteurs, notamment le financement des matériels de gestion, informatique et bureautique ou le financement de la distribution.

La mise au point d'accords spécifiques, soit avec des vendeurs, soit avec d'autres établissements de crédit, a permis un fort développement de l'activité dans les secteurs agricole et professions libérales.



Un boulanger sur trois a, ou a eu, un financement de l'UFB-Locabail.



Les opérations en cours - en progression de 13 % par rapport à l'année précédente - ont ainsi pu poursuivre leur développement malgré la rigueur de l'encadrement qui a conduit Locabail à émettre, en octobre, deux emprunts obligataires de 500 millions de francs chacun.

Les facultés d'encours supplémentaires ainsi procurées ont permis au groupe de consolider ses parts de marché en intensifiant la collaboration qu'il entretient avec les distributeurs de biens d'équipement.

Malgré la concurrence toujours plus vive des circuits de distribution de financements à taux privilégié, les opérations du groupe UFB - Locabail ont pu être réalisées dans des conditions de rentabilité satisfaisante.

Le résultat net consolidé de l'UFB, supérieur de 28 % à celui de 1982, s'est établi à 126,5 millions de francs, retrouvant ainsi le niveau atteint en 1979.

Le développement de l'activité internationale a été poursuivi par l'intermédiaire de Locabail International Finance, société spécialisée dans les financements internationaux sous forme de crédit ou de crédit-bail.

La production réalisée en 1983 par cette société, 38 millions de dollars, a porté le total des opérations en cours à 52 millions de dollars en fin d'année.

A côté de ses marchés traditionnels, l'UFB-Locabail développe ses positions sur des créneaux nouveaux : le financement de matériel informatique et bureautique a progressé de 32 % en 1983.

Par action UFB	pour une action ancienne	pour une action nouvelle
	droit d'attribution* attaché	droit d'attribution* détaché
Résultat net consolidé 1983	48,9 francs	36,7 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal)	15 francs	11,25 francs
Fonds propres consolidés, fin 1983	453 francs	340 francs

*attribution aux actionnaires d'une action nouvelle pour trois anciennes, jouissance 1.1.1984.

Le groupe Cetelem est spécialisé dans le financement de l'équipement des ménages.

Avec plus d'un million d'opérations nouvelles chaque année et plus de deux millions d'opérations en cours, le groupe Cetelem s'impose comme le premier spécialiste européen du crédit aux particuliers.

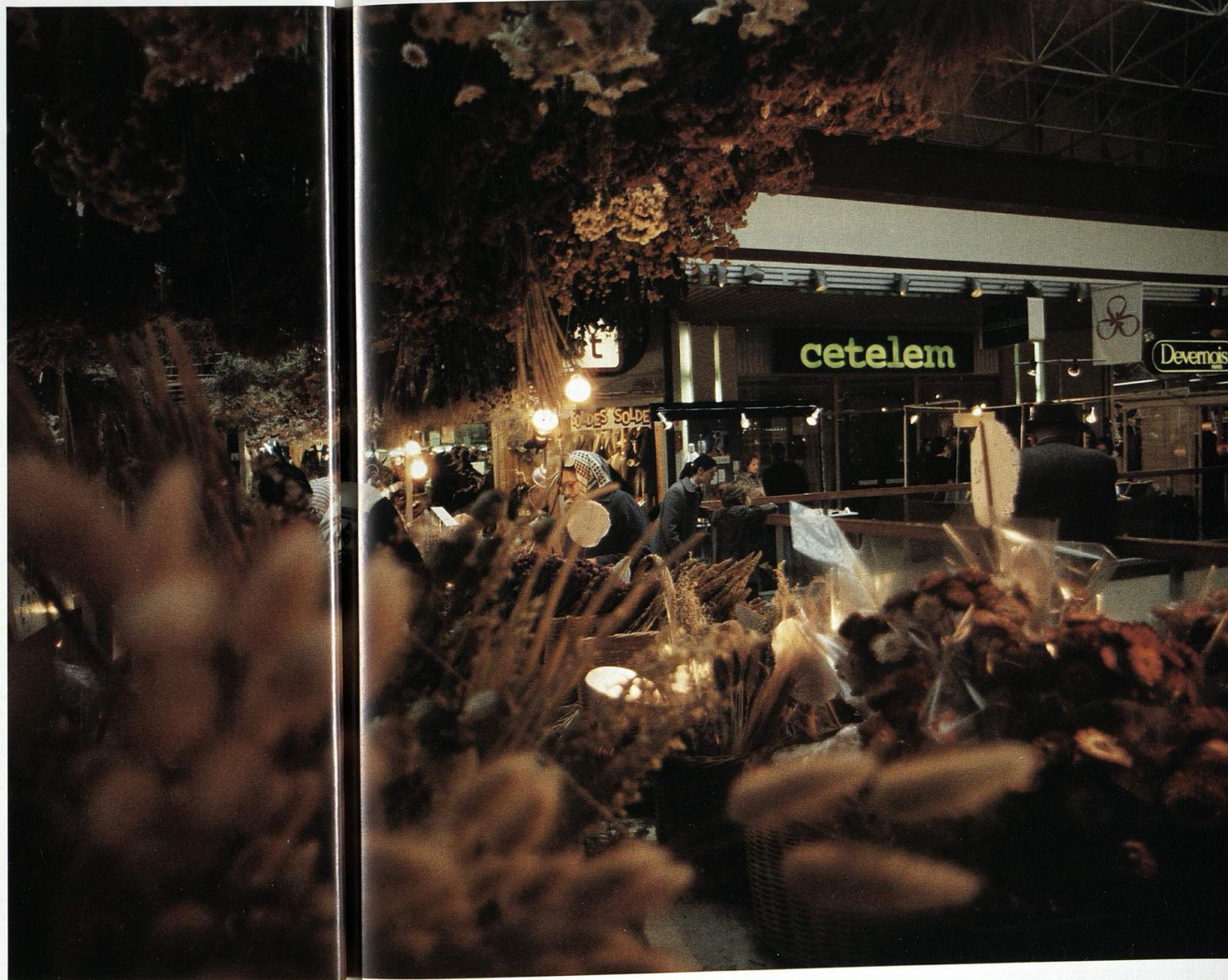
Le groupe est constitué principalement de deux établissements dont les domaines d'activités et les politiques sont distincts.

cetelem Banque de dépôts, Cetelem satisfait les besoins des particuliers en matière de crédit aussi bien sur les points de vente de biens d'équipement du foyer (ameublement, électroménager, télévision, haute fidélité...) que directement dans ses agences.

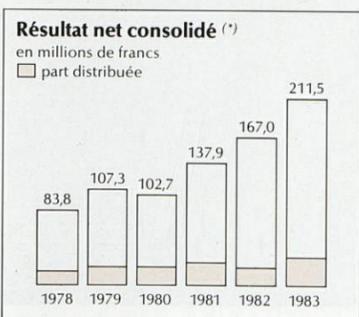
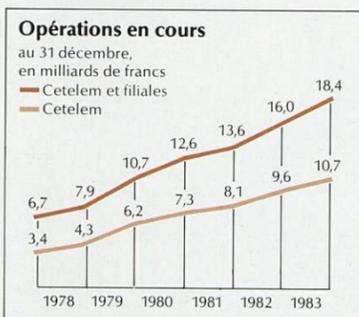
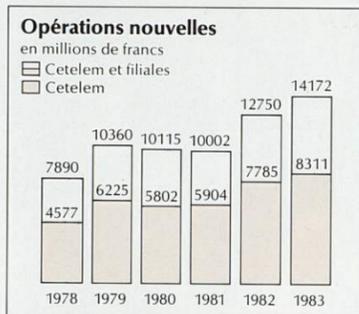
Cetelem finance sous forme de crédits classiques ou de comptes permanents les ventes réalisées par 12 000 entreprises de distribution, auxquelles il propose en outre une gamme de services spécifiques (formation, études, conseil, gestion de fichiers).

Dans ses agences, il met à la disposition de ses clients des prêts personnels, généralement affectés à l'achat d'un bien, des comptes permanents, ainsi que des contrats Cardif d'assurance-vie et de capitalisation, pour les aider à placer leur épargne ou à en constituer une.

Cetelem accueille et conseille dans ses agences près de 700 000 clients qui reçoivent une réponse personnalisée à leurs demandes de crédit.



Cetelem	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles	8 311	+ 7 %
Opérations en cours, fin d'année	10 699	+ 12 %
Résultat net consolidé	211,5	+ 27 %
Fonds propres consolidés, fin d'année	1 106	+ 19 %
<i>Effectifs permanents, fin d'année</i>		
Nombre d'implantations	104	- 6
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles consolidées	14 172	+ 11 %
Opérations en cours consolidées, fin d'année	18 448	+ 16 %



(*) part des tiers exclue

L'année 1983 a été marquée d'une sensible diminution de la consommation des ménages en biens durables, conséquence de la politique économique restrictive mise en place en juin 1982 et renforcée depuis.

Tous les domaines d'intervention de Cetelem ont été affectés, qu'il s'agisse de l'électroménager, de la télévision, du meuble ou de la haute fidélité, ces deux derniers secteurs ayant été les plus touchés.

Le dynamisme commercial de Cetelem et ses efforts pour développer ses capacités d'intervention traduisent sa volonté de soutenir l'activité des distributeurs de biens d'équipement en cette période difficile, et d'améliorer ses parts de marché.

Partenaire actif des professionnels de la distribution, Cetelem met à leur disposition une gamme de services et de conseils, notamment des sessions de formation pour les vendeurs et les chefs d'entreprise.

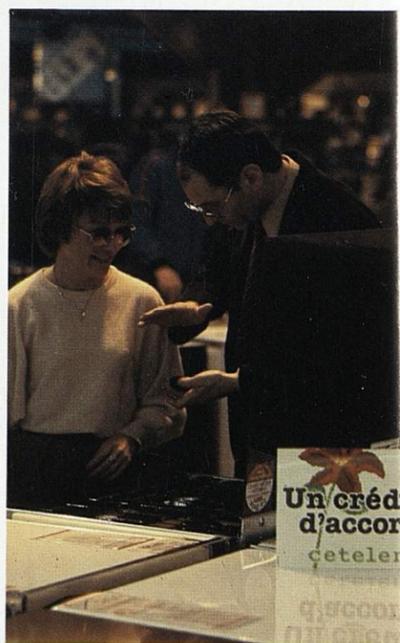
821 000 prêts nouveaux ont été consentis en 1983 pour un montant de 8 311 millions de francs, enregistrant ainsi une progression de 7 % par rapport à 1982, année qui avait été marquée par une forte activité.

Les caractéristiques des financements accordés, en termes de montant moyen et de durée moyenne, ont été les suivantes :

- équipements domestiques : 5 000 francs, 18 mois ;
- prêts personnels, et travaux : 21 000 francs, 38 mois.

Les opérations en cours gérées par Cetelem - correspondant à près de 1 800 000 contrats - représentaient en fin d'exercice 10 699 millions de francs, en augmentation de 12 % par rapport à la fin de 1982.

Cette progression de l'encours a pu être réalisée dans le respect de la réglementation de l'encadrement du crédit, grâce aux facultés d'encours allouées par la Compagnie Bancaire, mais



Dans ses relations avec les consommateurs, Cetelem s'efforce de présenter des documents simples, clairs et complets. Il se préoccupe d'aider ses clients à bien gérer leur budget, en adaptant leurs achats à leur capacité financière.



aussi du fait de l'autofinancement et d'une émission obligatoire de 500 millions de francs réalisée en juin.

Parallèlement à son activité de crédit, Cetelem a poursuivi son action de collecte d'épargne en plaçant 32 000 contrats Cardif nouveaux auprès de sa clientèle, portant ainsi l'encours d'épargne collectée à 1 115 millions de francs.

Les services aux entreprises de distribution ont été fortement développés.

Cetelem s'est de plus doté en 1983 d'un centre serveur et d'un réseau télématique le reliant directement aux points de vente.

Les conditions d'exercice de son activité, caractérisées notamment par une détente des taux d'intérêt, ont permis à Cetelem de dégager un résultat net en augmentation de 19 % par rapport à 1982.

La croissance du résultat net consolidé, qui s'est établi à 211,5 millions de francs, est légèrement plus forte : + 27 %.

Ce résultat, dont un montant de 180 millions de francs sera porté en réserves, permet d'assurer la protection des fonds propres contre l'érosion monétaire et de placer ainsi le groupe Cetelem dans des conditions favorables à la poursuite de son développement.

Par action Cetelem

Résultat net consolidé 1983	67,2 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal)	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1983	351 francs

Un poste de télévision sur cinq est aujourd'hui acheté à crédit. Cetelem finance près de 40 % de ces achats.

Financement de l'équipement des particuliers



Cofica et sa filiale Cofibail financent, la première sous forme de crédit, la seconde sous forme de location avec promesse de vente, l'acquisition d'automobiles, de bateaux et de caravanes, par l'intermédiaire de concessionnaires et d'agents.

Cofica n'est liée à aucun constructeur et entretient ainsi des relations quotidiennes avec 8 500 professionnels de toutes marques.

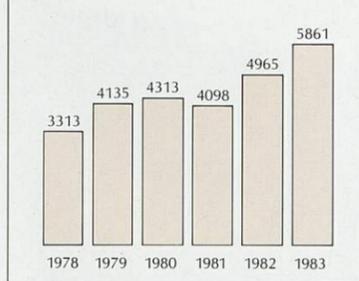
Parallèlement à son activité de crédit, Cofica développe à l'intention de ses partenaires de la distribution une large politique de services : financement des stocks, information, conseil...

*Plus des deux tiers
des opérations de financement
réalisées par Cofica en 1983
concernent l'achat
d'une voiture neuve ou d'occasion.*

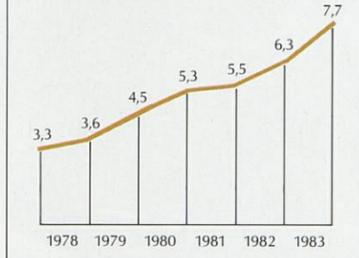


Cofica-Cofibail	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles	5 861	+ 18 %
Opérations en cours, fin d'année	7 727	+ 22 %
Résultat net consolidé	107,8	+ 48 %
<i>Effectifs permanents, fin d'année</i>		
Effectifs permanents, fin d'année	720	+ 8
<i>Nombre d'implantations</i>		
Nombre d'implantations	70	-

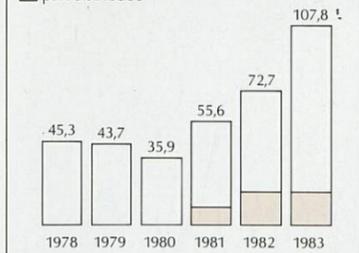
Opérations nouvelles en millions de francs



Opérations en cours au 31 décembre, en milliards de francs



Résultat net consolidé en millions de francs



Après avoir enregistré une année record en 1982, les immatriculations de véhicules neufs ont été maintenues en 1983 à un niveau élevé : 2 millions, contre 2,1 millions l'année précédente.

Le marché de l'occasion a, pour sa part, été légèrement plus actif qu'en 1982, alors que le secteur de la caravane a enregistré un nouveau fléchissement de ses ventes pour la quatrième année consécutive.

Avec 236 000 prêts nouveaux correspondant à un montant de 5 861 millions de francs, en hausse de 18 % par rapport à 1982, Cofica et sa filiale Cofibail

Cofica finance 70 % des caravanes achetées à tempérament.

ont augmenté leurs parts de marchés et renforcé les relations entretenues quotidiennement avec les concessionnaires.

Le montant moyen des financements nouveaux a été de 25 000 francs, leur durée moyenne étant de 34 mois.

Les opérations en cours, correspondant à 463 000 contrats gérés, ont progressé de 22 % en 1983, et s'élevaient au 31 décembre à 7 727 millions de francs.

Le développement très important des encours de Cofica et de Cofibail, accompagné de conditions de rentabilité favorables, s'est traduit par une forte progression de leurs résultats nets.

Ceux-ci ont ensemble atteint 107,8 millions de francs, en hausse de 48 % par rapport à 1982.



Près d'un bateau sur trois est acheté à crédit. Depuis près de 10 ans Cofica finance ces opérations par le crédit ou le crédit-bail.

Les 80 agences de Cofica, qui reçoivent les demandes de crédit transmises par les concessionnaires, les étudient dans les plus brefs délais et règlent directement les vendeurs.



L'Union de Crédit pour le Bâtiment, UCB, et sa principale filiale, la Compagnie Française d'Épargne et de Crédit, CFEC, interviennent dans tous les domaines du financement de l'immobilier.

Aux acquéreurs, l'UCB propose des prêts à moyen ou long terme en vue de l'acquisition, la construction ou l'aménagement de logements lorsqu'il s'agit de particuliers, d'immeubles à caractère professionnel, industriel ou commercial lorsqu'il s'agit de petites ou moyennes entreprises.

L'UCB apporte également son concours aux promoteurs, soit sous forme de crédits à court terme ayant pour objet le financement des opérations, soit sous forme de garanties financières destinées à protéger les acquéreurs de logements en construction.

La contribution de l'UCB à l'effort de construction est considérable puisqu'en 30 ans elle a aidé à se loger plus de 1 500 000 familles, en général de revenus modestes.

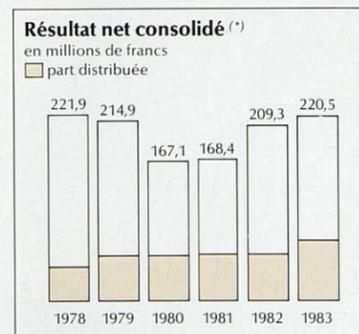
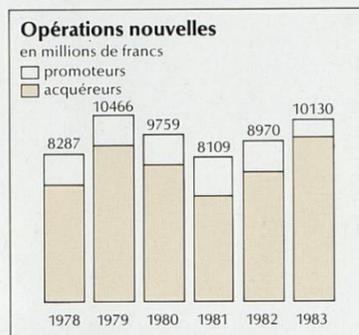
Les 330 points de vente de crédit UCB, qui comprennent 72 agences, assurent le contact avec la clientèle et le maintien d'étroites relations avec 7 100 agents immobiliers, 14 000 entreprises de travaux, 1 500 promoteurs, 3 700 constructeurs de maisons individuelles, 3 400 notaires.

Sa connaissance des marchés et des financements immobiliers et sa décentralisation commerciale permettent à l'UCB de jouer un rôle de conseil et de partenaire, tant auprès de ses clients que de ses relais.

Plus de 80% des crédits que l'UCB consent à des particuliers pour l'acquisition d'un logement neuf concernent une maison individuelle.



Ensemble UCB-CFEC	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles	10 130	+ 13 %
Opérations en cours, fin d'année	51 091	+ 8 %
Résultat net consolidé	220,5	+ 5 %
Fonds propres consolidés, fin d'année	2 117	+ 7 %
Effectifs permanents, fin d'année	2 133	- 39
Nombre d'implantations	72	-



(*) part des tiers incluse

L'environnement de l'UCB a été marqué en 1983 par une nouvelle contraction des marchés immobiliers.

Le nombre de logements autorisés a diminué notablement cependant que les mises en chantiers se stabilisaient à un niveau inférieur à celui de l'année précédente.

Une certaine reprise enregistrée sur le marché de l'ancien, et la vigueur des actions commerciales engagées dans tous les secteurs de l'immobilier, ont cependant permis à l'activité de l'UCB de progresser fortement par rapport à 1982, malgré une nouvelle baisse de ses interventions auprès des promoteurs.

Grâce à une collaboration quotidienne avec les agents immobiliers, l'UCB a effectué 18 000 prêts en 1983 pour l'acquisition de logements existants.

90 000 financements acquéreurs ont été réalisés en 1983 par l'UCB pour un montant de 9 075 millions de francs, en progression de 28 % par rapport à 1982. Ces financements nouveaux incluaient 2 004 millions de francs de prêts conventionnés, contre 1 984 millions de francs en 1982.

Le volume des crédits à court terme accordés aux constructeurs et aux promoteurs a fléchi de 47 % s'établissant à 919 millions de francs pour l'année.

Les caractéristiques moyennes des crédits aux particuliers ont été en 1983 de 14 ans pour la durée et de 92 000 francs pour le montant. Elles ont été respectivement de 9 ans et 230 000 francs pour les financements de caractère professionnel.

Le total des opérations en cours a augmenté de 8 % pendant l'année et s'élevait au



31 décembre à 48 409 millions de francs, dont 4 436 consentis aux risques d'établissements tiers dans le cadre d'opérations partagées.

Les engagements de crédit différé contractés par la CFEC ont atteint 3 738 millions de francs, dont 3 602 correspondant à des crédits jumelés avec l'UCB et 136 à la consolidation de crédits accordés par d'autres prêteurs.

L'encours des prêts attribués par la CFEC était de 2 682 millions de francs en fin d'année.

Afin de disposer des moyens lui permettant de poursuivre le développement de son activité malgré une sévérité accrue de l'encadrement, l'UCB a émis un emprunt obligataire de 1 500 millions de francs en août 1983.

L'amortissement intégral des frais d'émission de cet emprunt



(50 millions de francs) et le provisionnement effectué sur un certain nombre d'opérations de promotion ont pesé sur la capacité bénéficiaire de l'UCB.

Le résultat net consolidé de l'UCB a progressé faiblement en 1983, de 5 % par rapport à 1982, et s'est établi à 220,5 millions de francs.

L'UCB développe une politique de financement des travaux d'amélioration ou d'entretien ; elle a consenti à ce titre 50 000 prêts en 1983 doublant ainsi ses interventions en deux ans.

Dans une conjoncture difficile, l'UCB est particulièrement attentive à la sélection des programmes immobiliers qu'elle finance par ses crédits promoteurs.

Par action UCB

Résultat net consolidé 1983	31,1 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal)	15 francs
Fonds propres consolidés, fin 1983	299 francs

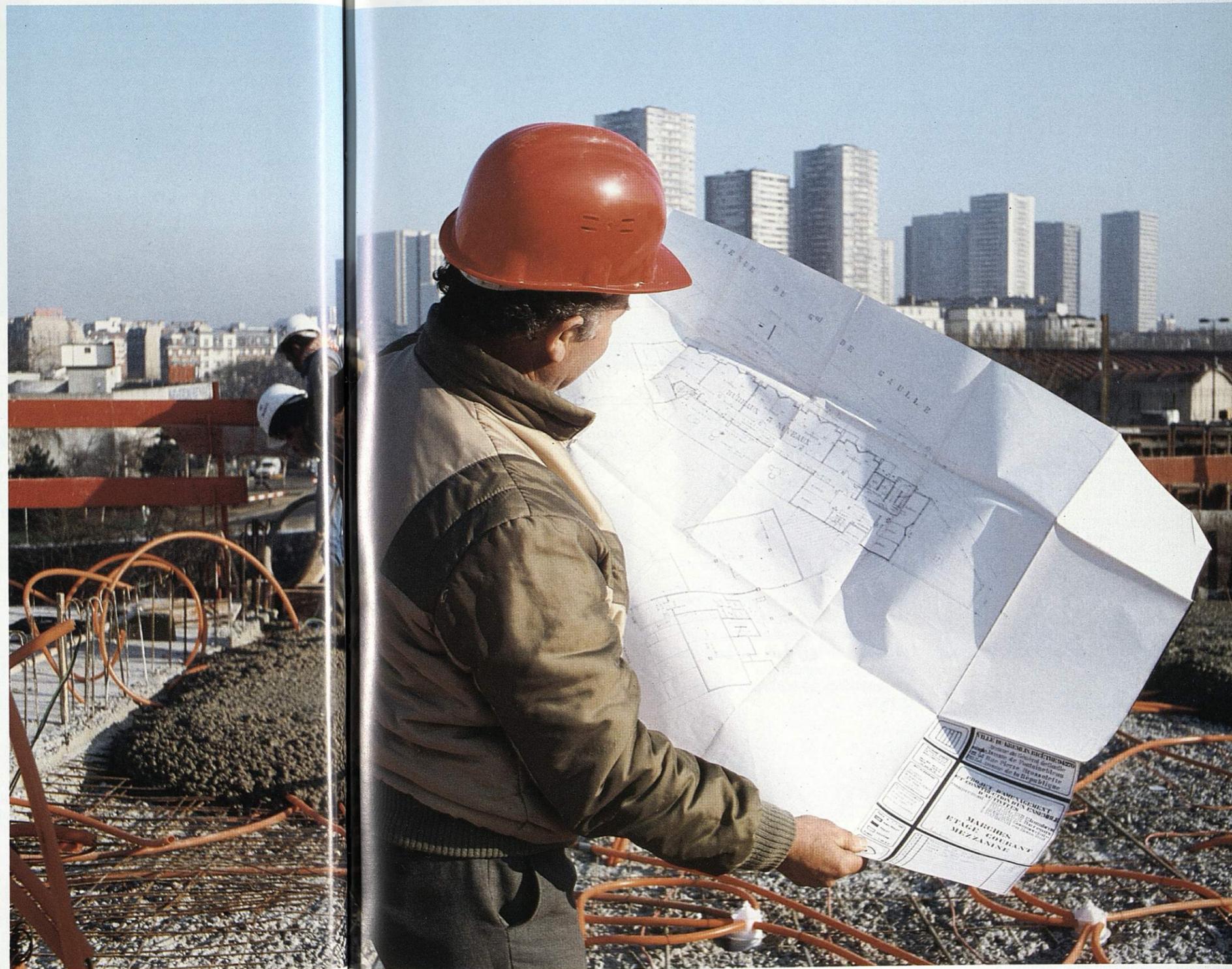
Locabail Immobilier, qui a le statut de Sicomi, est spécialisé dans le financement des immeubles à caractère industriel et commercial.

Afin de répondre au mieux aux besoins d'investissements immobiliers des entreprises, cette société propose des opérations de crédit-bail ou de location.

La clientèle de Locabail Immobilier est en majeure partie constituée de petites et moyennes entreprises. Son principal domaine d'intervention, notamment en crédit-bail, est actuellement le secteur de la distribution, et plus particulièrement de la distribution alimentaire.

Le patrimoine de la société comprenait à fin décembre 521 immeubles dont 463 loués en crédit-bail et 58 en location simple. Sa valeur pouvait alors être estimée à près de 2,8 milliards de francs.

Locabail Immobilier fait construire des immeubles industriels et commerciaux dont elle assure le financement par des opérations de crédit-bail.



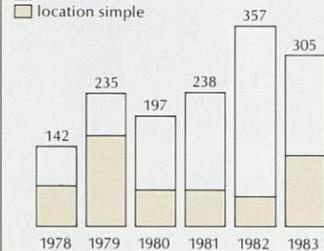
Locabail Immobilier

	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Opérations nouvelles	305	- 15 %
Opérations en cours, fin d'année	1 954	+ 16 %
Bénéfice financier	125,0	+ 2 %
Fonds propres réévalués	1 384	+13 %

Opérations nouvelles

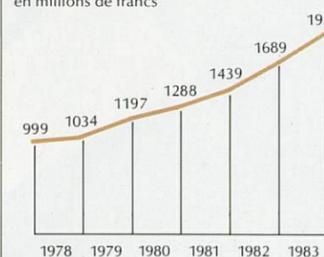
production, en millions de francs

□ crédit-bail
■ location simple



Opérations en cours

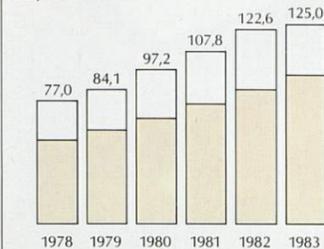
au 31 décembre, en millions de francs



Bénéfice financier

en millions de francs

□ part distribuée



Les engagements nouveaux de Locabail Immobilier ont été en 1983 de 305 millions de francs, dont 180 au titre des opérations de crédit-bail et 125 au titre des investissements destinés à la location simple.

Les investissements patrimoniaux ont été sensiblement supérieurs à ceux des trois exercices précédents. Le retour à ce type d'opérations a été rendu possible à la fois par l'amélioration des conditions du marché locatif et par la baisse des taux de refinancement.

Par contre, la sévérité accrue des normes d'encadrement a freiné les opérations de crédit-bail. Leur montant a été en effet inférieur de 41 % à celui de 1982.

Au total, la production de Locabail Immobilier a fléchi de 15 % par rapport à l'année précédente qui avait été une année exceptionnelle, en progression de 50 % par rapport à 1981.

Les entrepôts à usage industriel ou commercial constituent, en valeur locative, un tiers du patrimoine de Locabail Immobilier. Les bureaux représentent plus de 50 % du total.

Les opérations en cours qui s'élevaient au 31 décembre 1983 à 1 954 millions de francs, en progression de 16 % par rapport à fin 1982, ont donné lieu à la perception de 414 millions de francs de loyers dont 324 au titre des opérations de crédit-bail et 90 au titre des opérations de location simple.

Le bénéfice financier de l'exercice, déterminé après provision des risques et amortissement financier des opérations de crédit-bail, s'est établi à 125,0 millions de francs, sensiblement égal au résultat de 1982.

Ceci est imputable, pour une grande part, à l'importance des opérations de location simple engagées en 1983 et, en particulier, à l'amortissement sur ce seul exercice des frais d'acquisition des immeubles en cause.



Conformément à la politique suivie depuis l'origine, Locabail Immobilier a effectué en 1983, pour ses opérations de crédit-bail, des dotations d'amortissement supérieures de 28 millions de francs aux amortissements financiers. Le cumul des amortissements complémentaires ainsi constitués chaque année représente une réserve latente qui atteint à présent 221 millions de francs et représente 17 % des encours financiers de crédit-bail.

Le dividende distribué de 37,30 F est en progression de 9,5 %, ce qui correspond exactement à la dérive monétaire enregistrée entre 1982 et 1983.

Les plus-values correspondant à la valeur financière actuelle des contrats de crédit-bail et celles qui résulteraient d'une estimation à sa valeur marchande du patrimoine locatif représentent ensemble environ 800 millions de francs.

La distribution constitue un important secteur de développement des activités de Locabail Immobilier.



Par action Locabail Immobilier

Bénéfice financier 1983	50,1 francs
Revenu distribué (dividende + avoir fiscal)	37,3 francs
Fonds propres réévalués, fin 1983	555 francs



La Sinvim, société de promotion immobilière, a été créée en 1961 dans le but d'assurer une grande sécurité financière aux acquéreurs de logements.

Depuis sa création, la Sinvim a concouru à la réalisation de 67 000 logements, soit l'équivalent d'une ville de 200 000 habitants.

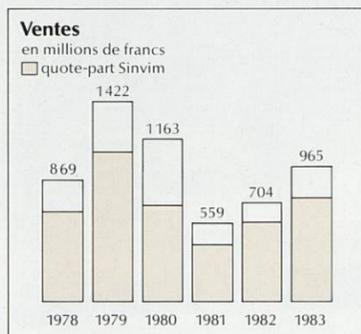
Ses interventions, qui peuvent prendre deux formes distinctes, la promotion directe ou la participation dans des programmes initiés par d'autres promoteurs, sont principalement orientées vers la construction de logements mais aussi vers les bureaux, surfaces commerciales, entrepôts ou espaces de loisirs.

Ces réalisations sont en général destinées à être vendues soit à des utilisateurs, soit à des investisseurs.

L'activité de promoteur de la Sinvim est principalement orientée vers la construction de logements.



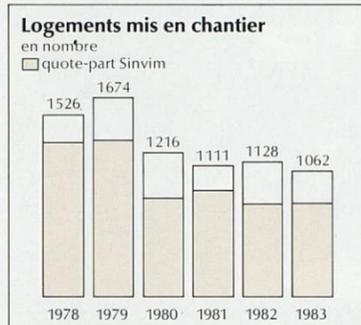
Sinvim	1983	1983/1982
<i>en millions de francs</i>		
Ventes totales	965	+ 37 %
Ventes (quote-part Sinvim)	733	+ 28 %
Fonds propres consolidés, fin d'année	350	-
<i>en nombre</i>		
Logements vendus	1 456	+ 40 %
Logements mis en chantier	1 062	- 6 %



La situation du marché immobilier est demeurée très déprimée en 1983.

Le nombre de logements commencés ainsi que celui des logements autorisés ont poursuivi leur baisse.

L'abstention persistante des investisseurs privés et le coût encore élevé des prêts immobiliers ont maintenu le volume de transactions à un niveau faible.



En région parisienne, les ventes et mises en ventes ont cependant progressé par rapport à 1982, année qui correspond à un point bas historique. 16 200 logements neufs ont été vendus en 1983, soit 17 % de plus qu'en 1982.

Le volume de ces ventes est toutefois resté inférieur à ce qu'il était avant le retournement du marché de 1980 (40 000 ventes annuelles en moyenne de 1974 à 1979).



Le stock de logements disponibles est resté très faible : 20 000 unités en fin d'année.

La commercialisation des opérations de la Sinvim s'est toutefois redressée par rapport à 1982 puisque l'ensemble des ventes – part des tiers comprise – a représenté 965 millions de francs contre 704 millions de francs en 1982, soit une augmentation de 37 %.

Le nombre total de logements vendus est passé de 1 040 en 1982 à 1 456 en 1983. Parmi ceux-ci, 223 l'ont été auprès de sociétés du Groupe ayant vocation à constituer un patrimoine locatif.

La quote-part de la Sinvim dans le total des ventes correspond à 1 025 logements et 16 000 mètres carrés d'autres locaux, représentant ensemble une valeur de 733 millions de francs, en progression de 28 % par rapport à 1982.

Les ouvertures de chantier, 1 062 logements, dont 793 pour la seule quote-part Sinvim, se sont situées en 1983 à un niveau voisin de celui de 1982.



En revanche, sept affaires nouvelles seulement ont été retenues pendant l'année. Celles-ci représentent une valeur de vente estimée à 280 millions de francs, dont 200 millions de francs pour la part revenant à la Sinvim.

La réserve totale de logements en fin d'année – portefeuille disponible à la vente, opérations en chantier ou en instance de lancement – était de 3 553 unités, en diminution de

623 par rapport au début d'année.

Malgré une certaine reprise en 1983, la faiblesse de l'activité commerciale enregistrée depuis 1980 a continué, après 1982, d'affecter fortement les comptes.

Toutefois, le bénéfice consolidé de la Sinvim, qui n'est encore qu'estimé avant l'arrêté définitif des comptes, devrait être supérieur à celui de 1982.

Les opérations de promotion situées en dehors de la région parisienne sont fréquemment des opérations partagées avec d'autres promoteurs.



En région parisienne, la Sinvim assure généralement seule la promotion directe de ses opérations.

Promotion et investissements immobiliers

SEGECE La Segece est une société de promotion prestataire de services dont les activités principales consistent en la promotion et l'exploitation d'équipements immobiliers à usage commercial.

La Segece réalise l'étude de centres commerciaux, elle en dirige la réalisation, en organise la location et en assure le plus souvent l'exploitation ultérieure.

Elle a depuis sa création réalisé une soixantaine de centres actuellement en service, représentant une superficie commerciale de 545 000 mètres carrés.

Les trois centres les plus importants réalisent chacun un chiffre d'affaires annuel qui dépasse le milliard de francs.

Il s'agit de Créteil-Soleil, Rungis-Belle-Épine et Barentin-Rouen qui, ensemble, représentent près de 240 000 m² de surface.

Une partie des centres commerciaux réalisés et gérés par la Segece sont conservés par le Groupe, généralement par l'intermédiaire de Locabail Immobilier ou de Sicar, comme investissements immobiliers.



Deux opérations nouvelles ont été lancées en 1983, l'une à Rouen, l'autre à Metz.

Trois centres importants sont actuellement en construction à Dijon, Besançon et Bordeaux.

En rémunération de ses prestations, la Segece a reçu en 1983 37 millions de francs d'honoraires, soit 3 % de plus qu'en 1982.



Les centres commerciaux construits par la Segece s'adaptent à leur environnement : ils facilitent l'animation de nouveaux quartiers comme à Dijon ou participent à la rénovation d'un centre ville comme à Clermont-Ferrand.

SICAR Sicar, seconde société du Groupe à vocation de servir de "structure d'accueil" à certains investissements immobiliers du Groupe.

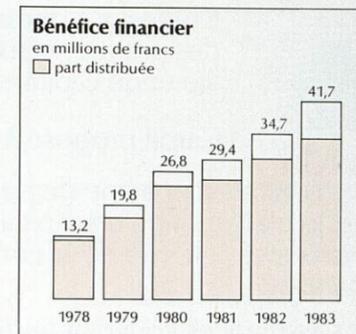
Son patrimoine est ainsi principalement constitué d'immeubles à usage commercial initiés par la Segece et situés dans les centres commerciaux de Rungis-Belle-Épine, Créteil-Soleil, Nantes-Beaulieu, Marseille-Bourse, et depuis le début de 1983, Martigues.

En 1983, la Sicar a réalisé un investissement patrimonial de 16 millions de francs en même temps qu'elle contractait 163 millions de francs d'engagements nouveaux en crédit-bail.

Le total de ses engagements

nouveaux – investissements patrimoniaux et crédit-bail – a donc atteint pour l'exercice 179 millions de francs.

Son bénéfice financier, déterminé après amortissement financier des opérations de



crédit-bail et dotation des provisions, a progressé de 20 % par rapport à 1982 et s'est établi à 41,7 millions de francs.





Cardif

Créée il y a dix ans, Cardif est devenue l'une des premières sociétés privées d'assurance-vie et de capitalisation.

Cardif propose à ses clients :

- des contrats d'épargne de deux types : à prime unique, pour le placement d'un capital constitué, ou à primes périodiques, en vue de la constitution d'une épargne nouvelle.
- des assurances couvrant les risques de décès ou d'invalidité, soit sous forme de contrats individuels, soit sous forme de contrats collectifs qui garantissent les emprunteurs des sociétés de crédit;
- des contrats à l'intention des entreprises et de leur personnel, couvrant les charges de retraite future (régimes complémentaires, indemnités de départ, plans d'épargne...).

La distribution des contrats d'épargne s'effectue soit par l'intermédiaire des sociétés de crédit du Groupe, soit par d'autres réseaux bancaires ou par l'intermédiaire du grand courtage, soit directement par Cardif. Les contrats de garantie individuelle font l'objet de vente par correspondance.

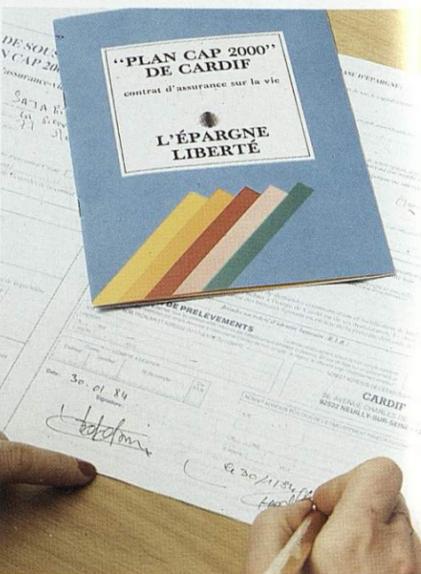
Dans un environnement caractérisé par une épargne financière des ménages relativement abondante mais fortement sollicitée et par des modifications de la fiscalité des produits d'assurances, Cardif a enregistré une progression de son chiffre d'affaires consolidé comparable à la dérive monétaire. Celui-ci s'est établi à 1 116 millions de francs, + 9 % par rapport à 1982, reconduisant ainsi les bonnes performances antérieures.

Les provisions techniques constituées à la fin de l'année 1983, correspondant aux capitaux gérés pour le compte des souscripteurs, ont fortement progressé (+ 30 %) par rapport à l'année précédente, notamment grâce à l'importance des intérêts capitalisés et à la stabilité des contrats.

Elles s'élevaient à 4 313 millions de francs en fin d'année pour 220 000 contrats gérés, dont 50 000 contrats nouveaux mis en place en 1983.

Une politique d'investissement active, notamment en valeurs mobilières sur les marchés financiers, a permis à Cardif de maintenir le taux de capitalisation de ses contrats (hormis ceux qui correspondent à des actifs spécifiques) à 13 %, malgré la baisse sensible des taux enregistrée sur le marché obligataire.

Cardif adapte ses contrats aux possibilités financières de chacun : cette souplesse est une des caractéristiques principales des contrats à primes périodiques qui sont à l'origine de 36 % de l'épargne collectée en 1983.



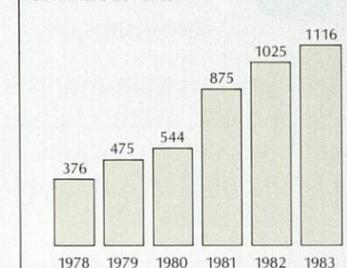
Le résultat net consolidé de Cardif s'est établi à 26,5 millions de francs, en progression de 20 % par rapport à 1982.

Dans le souci de répondre au mieux aux attentes de sa clientèle, Cardif a créé en 1983 deux nouvelles sociétés, Cardival, Sicav d'actions et Clairval, Sicav de trésorerie qui, venant s'ajouter aux sociétés déjà existantes Cardimmo et Reval, complètent la gamme des produits proposés.

Cardif, en gérant activement l'épargne confiée par les souscripteurs, est devenue en quelques années un des opérateurs importants du marché financier.

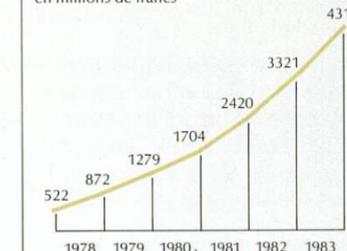


Primes émises
en millions de francs



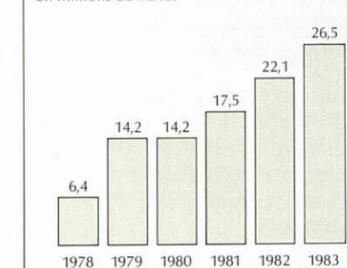
Provisions techniques

au 31 décembre,
en millions de francs



Résultat net consolidé

en millions de francs



Les clients de Cardif peuvent disposer de leur épargne au moment qu'ils ont choisi : ils reçoivent soit un capital, soit une retraite revalorisable.

Services informatiques



La Société d'Informatique et de Systèmes, SIS, est une société de services et de conseils en informatique.

Elle exécute des traitements informatiques à façon, développe une méthodologie facilitant l'élaboration de programmes informatiques, réalise des progiciels de développement et fournit aux entreprises des services d'assistance et de conseil.

A cette fin, la SIS s'est dotée de moyens informatiques puissants qui permettent à 80 ingénieurs et techniciens de haut niveau, assistés de 70 collaborateurs administratifs ou d'exploitation de satisfaire les besoins de la clientèle.

La SIS assure quotidiennement le traitement des informations comptables et administratives de 1 100 études de notaires, soit une sur trois; elle est ainsi un partenaire privilégié du notariat.

Elle propose aux professionnels de l'immobilier (gérants d'immeubles, syndics de copropriété, sociétés d'HLM) une large gamme de produits. Plus de 300 000 comptes tenus par 150 administrateurs de biens, sont traités par ses soins.

Elle assure pour diverses entreprises et administrations des traitements spécifiques de gestion, et l'exploitation de bases de données très importantes.

Enfin, elle propose aux entreprises de vente par correspondance des services de déduplication, de sélection d'adresses et d'éditions personnalisées pour leurs mailings.

En collaboration avec la Direction Générale des Télécommunications, la SIS a développé des bases de données accessibles par les techniques videotex.



Sa filiale Gestion Service, spécialiste de la micrographie, apporte son concours aux entreprises dans les domaines de la diffusion et du stockage d'informations sur micro-fiches.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par ces deux sociétés a été en 1983 de 127 millions de francs, en hausse de 10 % par rapport à 1982.



Un tiers des études de notaire confie leurs travaux informatiques à la SIS. Celle-ci traite chaque nuit les informations reçues et les documents sont disponibles dans les études dès le lendemain matin.

L'envoi de lettres personnalisées nécessite un tri attentif des destinataires. La SIS traite notamment les fichiers des entreprises de vente par correspondance et, pour éviter les doubles envois, compare plus de 100 millions de noms chaque année.

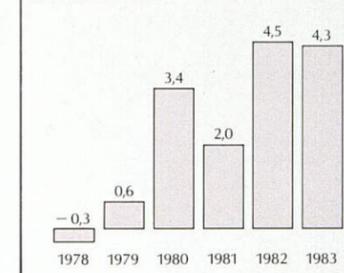


Chiffre d'affaires (*) en millions de francs



(*) consolidé à partir de 1982

Résultat net (*) en millions de francs



(*) consolidé à partir de 1982

Cette progression a résulté essentiellement du développement de l'activité de traitement à façon, notamment dans le secteur des notaires (+ 27 %) et de la gestion de l'immobilier (+ 28 %).

La forte augmentation du chiffre d'affaires enregistrée dans le secteur du notariat a été le fait, en partie de l'extension du portefeuille de clients, mais aussi d'un accroissement du volume des traitements, conséquence de l'assujettissement à la T.V.A. des prestations notariales.

Le résultat consolidé de l'exercice s'est établi à 4,3 millions de francs, en retrait de 5 % par rapport à 1982.

 S.D.E. CONSEILS EN INFORMATION - 64, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - 75009 PARIS ☎ 285.71.11

Photographies :
Compagnie Bancaire - D. Gaugez/sde
Sinvim - M. Tcherevkoff/Image Bank
F. Mouriez/Cetelem
Danas/Fotogram.

Compagnie Bancaire
5 Avenue Kléber, 75116 Paris
téléphone (1) 525 25 25

**Comptes consolidés
et
comptes sociaux**

Le Groupe

la Compagnie Bancaire

Compagnie Bancaire
1983

Le Groupe Pages

Comptes consolidés	2 à 5
Situation de trésorerie	6 et 7
Comptes consolidés des filiales	8 à 13
Note sur les comptes consolidés	14 à 17

La Compagnie Bancaire Pages

Bilans et comptes de résultats	20 à 27
Autres informations financières	28 à 31

Les résultats de la Compagnie Bancaire et ceux des principales sociétés de son Groupe font l'objet d'un annuaire statistique et financier détaillant leurs évolutions depuis 1974.

Cet annuaire sera adressé sans frais à toute personne qui en exprimera la demande (*).

(*): 5, avenue Kléber, 75116 Paris (bureau 560), téléphone (1) 501.30.60.

Le Groupe

Bilans consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire

cinq derniers exercices

en millions de francs

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	901	3 048	3 493	2 365	1 789
comptes à vue	717	1 231	308	310	606
comptes et prêts à échéance	184	1 817	3 185	2 055	1 183
Concours à la clientèle:	59 091	66 741	71 245	77 788	86 530
crédits :					
- immobiliers	37 695	41 803	44 001	45 615	48 894
- à l'équipement des entreprises	6 634	7 489	7 220	7 223	8 325
- à l'équipement des ménages	8 625	10 567	11 891	14 582	17 220
crédits-bail et locations :					
- matériels donnés en crédit-bail	3 858	4 425	5 259	6 751	7 782
- immeubles donnés en crédit-bail	818	856	957	1 161	1 419
- immeubles donnés en location	619	709	825	1 100	1 394
participations à des opérations de promotion immobilière	842	892	1 092	1 300	1 439
prêts participatifs	-	-	-	56	57
Comptes de régularisation et débiteurs divers	1 180	1 156	1 261	1 672	2 192
Titres de participation et de placement :					
obligations	610	785	1 179	1 994	2 582
actions ou parts de sociétés	450	620	993	1 832	2 144
actions ou parts de sociétés	160	165	186	162	438
Immobilisations	902	942	964	949	999
Total de l'actif	62 684	72 672	78 142	84 768	94 092

Hors bilan

Engagements à terme de la CFEC	
Engagements par cautions et avals	
Ouvertures de crédits confirmés	

au 31 décembre, après répartition

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	44 393	51 827	53 336	56 236	58 768
comptes à vue	6	8	19	33	120
comptes et emprunts à échéance	44 387	51 819	53 317	56 203	58 648
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers :	5 406	5 765	6 368	7 711	8 701
comptes à vue	270	328	276	387	551
comptes et emprunts à échéance	340	501	521	567	514
fonds de répartition CFEC	3 517	3 232	3 151	3 440	3 347
provisions techniques des compagnies d'assurances	1 279	1 704	2 420	3 317	4 289
Comptes de régularisation et créditeurs divers	3 836	4 719	5 803	6 677	7 939
Emprunts obligataires	4 974	5 830	7 564	8 514	12 343
Fonds propres:	4 075	4 531	5 071	5 630	6 341
part des tiers dans les fonds propres des filiales	2 016	2 227	2 447	2 642	2 891
part de la Compagnie Bancaire	2 059	2 304	2 624	2 988	3 450
Total du passif	62 684	72 672	78 142	84 768	94 092

.....	15 416	15 857	16 104	16 420	16 992
.....	2 451	2 329	2 374	3 220	3 947
.....	5 660	5 646	6 092	7 189	8 164

Résultats consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire

cinq derniers exercices

en millions de francs

Résultats d'exploitation	1979	1980	1981	1982	1983
Produits, nets de charges, des opérations commerciales	2 799	2 959	3 444	3 918	4 465
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 42	+ 78	+ 101	+ 231	+ 343
- Charges d'exploitation	- 1 704	- 2 001	- 2 299	- 2 777	- 3 196
Résultat d'exploitation brut du Groupe	1 137	1 036	1 246	1 372	1 612
- Impôt	- 503	- 457	- 537	- 634	- 760
Résultat d'exploitation net du Groupe	634	579	709	738	852
- Part des tiers associés dans les filiales	- 304	- 293	- 326	- 329	- 359
Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire	330	286	383	409	493

Contribution des secteurs à la formation du résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire

Équipement des entreprises	88	59	64	67	82
Équipement des particuliers	84	81	106	128	154
Financements immobiliers	85	71	72	91	90
Promotion et investissements immobiliers	15	25	31	16	17
Assurances	10	9	11	15	17
Divers	15	12	18	24	43
Compagnie Bancaire	33	29	81	68	90
Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire	330	286	383	409	493

Résultats hors exploitation	1979	1980	1981	1982	1983
Résultat brut	23	5	14	- 1	67
- Impôt	- 5	- 1	- 3	-	- 11
Résultat net	18	4	11	- 1	56
- Part des tiers associés dans les filiales	-	- 1	- 5	- 1	- 6
Part de la Compagnie Bancaire	18	3	6	0	50

en millions de francs

Détail des produits et charges de 1983

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales :	12 527	16 993
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
intérêts et commissions sur les crédits :		
- immobiliers		6 532
- à l'équipement des entreprises		1 363
- à l'équipement des ménages		3 794
intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	556	
loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail :		
- immeubles	69	334
- matériels	2 453	3 808
autres opérations ou activités courantes :		
produits des opérations de promotion immobilière		153
produits des opérations de location simple		129
produits techniques des opérations d'assurance		65
produits des prestations de services		220
produits accessoires		108
profits et pertes divers	65	78
opérations de trésorerie et opérations interbancaires :		
intérêts et commissions versés	7 910	
intérêts et charges des emprunts obligataires	1 474	
intérêts et commissions perçus		409
Revenus du portefeuille-titres :		343
revenus d'obligations		322
revenus d'actions ou de parts de sociétés		21
Charges d'exploitation :	3 196	
frais généraux :		
- frais de personnel	1 401	
- impôts et taxes	274	
- autres frais généraux	937	
dotations aux comptes d'amortissements :		
- des immobilisations d'exploitation	82	
- des frais exceptionnels	6	
pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques	421	
participation et intéressement des salariés	75	
Résultats hors exploitation :	4	72
mouvements des provisions sur titres	-	1
plus ou moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	4	71

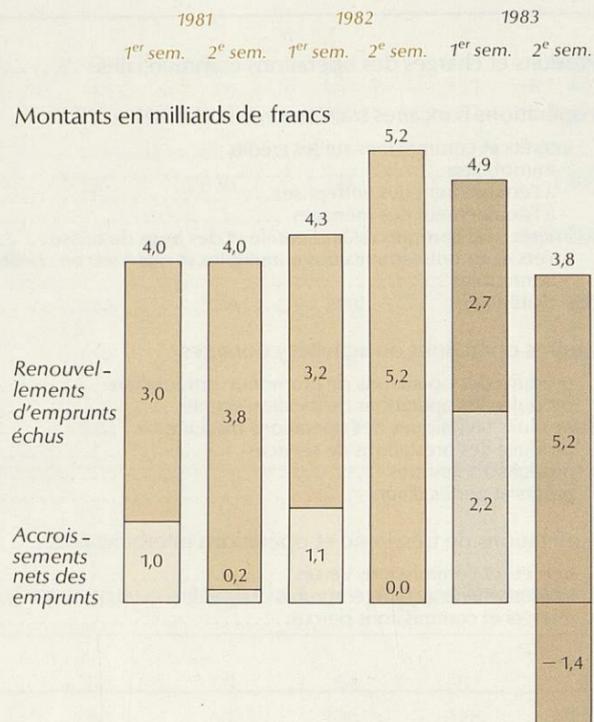
La politique de financement et la situation de trésorerie du Groupe

Financement de l'encours

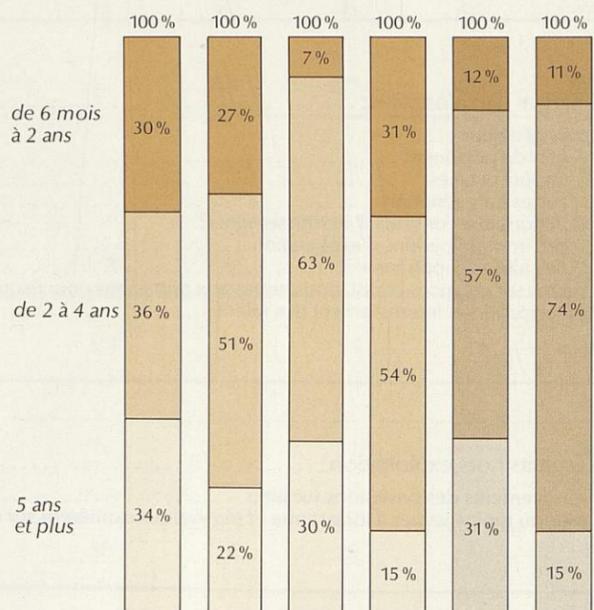
en milliards de francs	fin 1982	fin 1983	variation
Encours.....	77,8	86,5	+ 8,7
Ressources :			
marché monétaire :			
- emprunts courts.....	1,5	0,9	- 0,6
- emprunts longs (*).....	13,9	15,0	+ 1,1
marché hypothécaire.....	19,6	19,2	- 0,4
financements bancaires			
directs.....	19,1	22,3	+ 3,2
obligations.....	8,5	12,3	+ 3,8
ressources et emplois divers			
(solde net).....	9,6	10,5	+ 0,9
fonds propres.....	5,6	6,3	+ 0,7
	77,8	86,5	+ 8,7

(*) opérations d'une durée initiale supérieure à six mois.

Emprunts à plus de six mois effectués sur les marchés monétaire et hypothécaire.



Répartition par durées



Couverture des encours non réescomptables par des moyens de financement à plus de 6 mois.

en milliards de francs, au 31 décembre 1983.

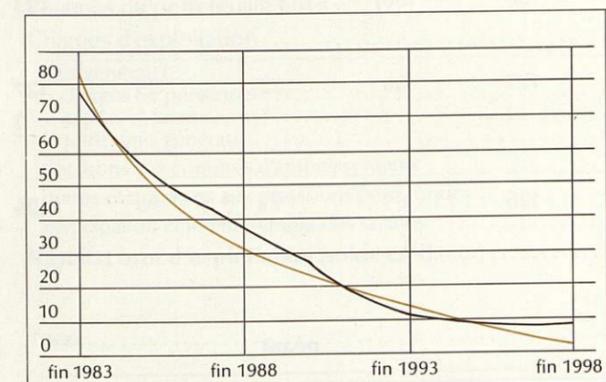
Encours non réescomptables.....	83,6
Moyens de financement.....	90,3
utilisés et d'une durée supérieure à six mois (*).....	79,7
- fonds de roulement:.....	27,1
fonds propres.....	6,3
emprunts obligataires.....	12,3
provisions techniques d'assurance.....	4,2
fonds de répartition CFEC.....	3,3
autres dépôts.....	1,3
charges à payer.....	3,8
remboursements à prévoir.....	- 0,5
immobilisations.....	- 3,6
- financements bancaires par accords permanents.....	21,7
- emprunts sur les marchés monétaire et hypothécaire (*).....	30,9
à 4 ans ou plus.....	14,7
de 2 à 4 ans.....	5,3
de 1 à 2 ans.....	7,4
de 6 mois à 1 an.....	3,5
potentiels:.....	10,6
- financements bancaires disponibles mais non utilisés.....	10,6

(*) selon les durées restant à courir.

Amortissements comparés des crédits à taux fixe et des ressources à taux fixe

en milliards de francs

— Crédits à taux fixe
— Ressources à taux fixe



Tous les crédits ne bénéficiant pas d'une faculté de réescompte auprès d'organismes publics sont demeurés en 1983 intégralement couverts par des moyens de mobilisation durables. Ces moyens correspondent soit à des ressources utilisées, disponibles pour une durée supérieure à six mois, soit à des ressources potentielles résultant de la partie non utilisée des accords permanents de financement ou de crédits de garantie.

A la fin de 1983, les crédits non réescomptables en cours ainsi que ceux à naître d'engagements déjà consentis par les établissements de crédit du Groupe mais non encore utilisés par leur clientèle pouvaient être refinancés jusqu'à leur extinction par les seuls moyens de mobilisation d'ores et déjà acquis. Ce résultat était alors établi sans qu'il soit besoin de prendre en considération les ressources que le Groupe était assuré d'obtenir ultérieurement de l'application des différents accords conclus avec des banques.

La situation de trésorerie du Groupe se caractérise également par une très faible sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt : les ressources à taux fixe dont le Groupe dispose assurent pour les années à venir le financement d'une part très importante des crédits à taux fixe.

Comptes consolidés de l'Union Française de Banques

en millions de francs

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, instituts d'émission, C.C.P. banques, établissements financiers	230	800	1 479	1 743	2 439
Crédits à la clientèle :	9 695	10 990	11 323	12 778	14 999
crédits à l'équipement	6 518	7 267	6 869	6 921	8 149
matériels donnés en crédit-bail ou loués	3 177	3 723	4 454	5 857	6 850
Comptes débiteurs de la clientèle	167	179	186	191	221
Chèques et effets à l'encaissement	1 152	1 013	827	1 058	1 625
Comptes de régularisation et divers	195	204	238	303	500
Titres de participation et placement	32	32	35	48	67
Immobilisations	158	162	157	192	193
Total de l'actif	11 629	13 380	14 245	16 313	20 044

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1979	1980	1981	1982	1983
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	525	483	545	624	744
+ Revenus du portefeuille-titres	—	1	1	1	7
— Charges d'exploitation	— 290	— 312	— 379	— 436	— 501
Résultat d'exploitation brut	235	172	167	189	250
— Impôt	— 108	— 86	— 75	— 90	— 123
Résultat d'exploitation net	127	86	92	99	127
— Part des tiers associés dans les filiales	— 1	— 1	— 1	— 3	— 1
Résultat net revenant à l'UFB	126	85	91	96	126
RÉSULTATS HORS EXPLOITATION					
			néant		



au 31 décembre, après répartition

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	8 447	9 835	10 399	11 926	13 461
Comptes créditeurs de la clientèle	192	191	334	503	572
Comptes exigibles après encaissement	978	913	863	1 081	1 391
Comptes de régularisation et divers	587	673	848	988	1 381
Emprunts obligataires	556	847	800	711	1 619
Emprunts participatifs	—	—	—	25	430
Fonds propres :	869	921	1 001	1 079	1 190
part des tiers	7	6	17	21	27
part de l'ensemble UFB	862	915	984	1 058	1 163
Total du passif	11 629	13 380	14 245	16 313	20 044

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1983

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales:	4 247	4 991
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits		1 367
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	37	
- loyers et amortissements de matériels donnés en crédit-bail	2 159	3 306
autres opérations ou activités courantes :		
- opérations de location simple		21
- prestations de services, accessoires et divers	6	71
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 045	226
Revenus du portefeuille-titres	—	7
Charges d'exploitation :	501	—
frais généraux :		
- charges de personnel	209	
- impôts et taxes	47	
- autres frais généraux	149	
dotations aux comptes d'amortissements	4	
pertes et dotations aux provisions pour risques	87	
participation et intéressement des salariés	5	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	250	—
Total	4 998	4 998

Comptes consolidés de Cetelem

en millions de francs

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, instituts d'émission, C.C.P. banques, établissements financiers	68	672	577	725	758
Crédits à la clientèle :	8 881	11 073	12 610	15 313	17 929
- crédits à l'équipement des ménages	8 220	10 396	11 830	14 459	17 040
- matériels donnés en crédit-bail	661	677	780	854	889
Comptes de régularisation et divers	156	196	268	313	380
Titres de participation et placement	5	6	4	31	31
Immobilisations	158	168	169	219	235
Total de l'actif	9 268	12 115	13 628	16 601	19 333

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1979	1980	1981	1982	1983
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	765	915	1 104	1 335	1 590
+ Revenus du portefeuille-titres	-	-	-	-	5
- Charges d'exploitation	- 555	- 716	- 827	- 1 001	- 1 173
Résultat d'exploitation brut	210	199	277	334	422
- Impôt	- 103	- 96	- 139	- 167	- 210
Résultat d'exploitation net	107	103	138	167	212
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
Résultat net revenant à Cetelem	107	103	138	167	212
RÉSULTATS HORS EXPLOITATION					
Résultat net	- 1	- 1	- 2	+ 1	-
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
Résultat net revenant à Cetelem	- 1	- 1	- 2	+ 1	-

Comptes consolidés de l'Union de Crédit pour le Bâtiment

au 31 décembre, après répartition

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	8 484	11 129	11 888	14 666	16 610
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers	11	135	216	217	140
Comptes de régularisation et divers	183	177	434	477	661
Emprunts obligataires	14	14	314	314	814
Fonds propres:	576	660	776	927	1 108
- part des tiers	1	1	1	1	1
- part de l'ensemble Cetelem	575	659	775	926	1 107
Total du passif	9 268	12 115	13 628	16 601	19 333

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1983

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales:	2 819	4 409
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits		3 766
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	19	
- loyers et amortissements des matériels donnés en crédit-bail ...	294	503
autres opérations ou activités courantes :		
- prestations de services, accessoires et divers	27	41
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 479	99
Revenus du portefeuille-titres	-	5
Charges d'exploitation:	1 173	-
frais généraux :		
- charges de personnel	394	
- impôts et taxes	84	
- autres frais généraux	530	
dotations aux comptes d'amortissements	6	
pertes et dotations aux provisions pour risques	136	
participation et intéressement des salariés	23	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	422	-
Total	4 414	4 414

Comptes consolidés de l'Union de Crédit pour le Bâtiment

en millions de francs

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, instituts d'émission, C.C.P. banques, établissements financiers	1 290	1 604	1 640	2 641	2 242
Crédits à la clientèle :	37 769	41 595	43 818	45 436	48 686
crédits immobiliers	37 656	41 511	43 727	45 334	48 548
participation à des opérations de promotion immobilière	113	84	91	102	138
Comptes de régularisation et divers	456	552	505	530	601
Titres de participation et placement	68	68	67	91	75
Immobilisations	290	295	285	368	371
Total de l'actif	39 873	44 114	46 315	49 066	51 975

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1979	1980	1981	1982	1983
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	1 069	1 089	1 154	1 422	1 573
+ Revenus du portefeuille-titres	5	3	3	4	12
- Charges d'exploitation	- 652	- 744	- 822	- 994	- 1 134
Résultat d'exploitation brut	422	348	335	432	451
- Impôt	- 207	- 181	- 167	- 223	- 230
Résultat d'exploitation net	215	167	168	209	221
- Part des tiers associés dans les filiales	+ 1	-	-	-	-
Résultat net revenant à l'UCB	216	167	168	209	221
RÉSULTATS HORS EXPLOITATION					
Résultat net	+ 5	+ 2	-	+ 1	- 1
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
Résultat net revenant à l'UCB	+ 5	+ 2	-	+ 1	- 1

Comptes consolidés de l'Union de Crédit pour le Bâtiment

au 31 décembre, après répartition

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	32 627	36 771	37 945	40 127	41 321
Comptes d'entreprises de particuliers et divers:	3 605	3 320	3 228	3 519	3 437
compte à vue et à échéance	88	88	78	79	91
fonds de répartition CFEC	3 517	3 232	3 150	3 440	3 346
Provisions	145	158	172	199	217
Comptes de régularisation et divers	1 220	1 512	1 958	2 117	2 169
Emprunts obligataires	700	660	1 196	1 131	2 564
Emprunts participatifs	-	-	-	-	150
Fonds propres:	1 576	1 693	1 816	1 973	2 117
part des tiers	-	-	-	-	1
part de l'ensemble UCB	1 576	1 693	1 816	1 973	2 116
Total du passif	39 873	44 114	46 315	49 066	51 975

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1983

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales:	5 344	6 917
opérations bancaire traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits		6 505
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	3	
autres opérations ou activités courantes :		
- opérations de promotion immobilière		1
- prestations de services, accessoires et divers	20	55
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	5 321	356
Revenus du portefeuille-titres	-	12
Charges d'exploitation:	1 134	-
frais généraux :		
- charges de personnel	453	
- impôts et taxes	101	
- autres frais généraux	346	
dotations aux comptes d'amortissements	16	
pertes et dotations aux provisions pour risques	192	
participation et intéressement des salariés	26	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	451	-
Total	6 929	6 929

Notes sur les comptes consolidés

1 - Le champ de la consolidation

Les sociétés dont les comptes et les résultats sont consolidés sont celles dont la Compagnie Bancaire assume la responsabilité et la direction soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales.

Le Groupe n'est pas défini par des taux de participation, mais par l'unité de commandement, la communauté des moyens de gestion et la centralisation de la politique financière.

Toutes les sociétés retenues font l'objet d'une consolidation intégrale.

2 - Les principes comptables

a - Financements de ventes à crédit.

Les financements de ventes à crédit sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur montant en capital.

b - Réescompte comptable.

Les opérations qui donnent lieu à un règlement par avance soit des agios versés par la clientèle, soit des agios payés aux établissements qui mobilisent les crédits, font l'objet d'un réescompte comptable calculé à des taux identiques à ceux des opérations en cause; le solde de ce réescompte est inscrit dans les comptes de régularisation.

Les loyers perçus au titre d'opérations de location ou de crédit-bail pour des périodes non entièrement écoulées font l'objet d'ajustements analogues.

c - Résultats financiers des sociétés de crédit-bail.

Les résultats des sociétés de crédit-bail mobilier ou immobilier, retenus pour l'établissement des comptes consolidés, sont les résultats établis en fonction d'amortissements "financiers", correspondant pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés.

Pour Locabail, il est tenu compte des "valeurs résiduelles" des contrats en cours, c'est-à-dire du produit de la cession éventuelle des biens loués, cession qui peut intervenir et - intervient très généralement - en fin de contrat à un prix convenu dès l'origine. Le produit de ces valeurs résiduelles est supposé acquis progressivement, au rythme de l'amortissement financier du capital engagé, sous réserve toutefois d'un abattement de 10 % pour tenir compte des cas dans lesquels le locataire ne lève pas l'option d'achat dont il bénéficie.

Cette procédure diffère de celle qui est retenue par la société, laquelle comptabilise le produit de la vente des matériels au moment de son encaissement effectif en fin de contrat. En effet, pour probable que soit cet encaissement, les valeurs résiduelles ne constituent pas juridiquement une créance qui puisse être escomptée.

d - Provisions affectées à la couverture de risques non spécifiques.

Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions pour risques forfaitaires sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas des risques spécifiques. Elles sont, lors de la consolidation, ajoutées aux résultats; les reprises en sont déduites.

e - Provision pour impôt.

Pour que le résultat net consolidé donne une image correcte du profit réalisé, les provisions pour impôt constituées par les sociétés sont modifiées en fonction des corrections de résultats effectuées au cours de la consolidation.

Les principales modifications proviennent du calcul d'un impôt :

- sur la fraction du résultat financier de Locabail excédant le bénéfice imposable;
- de distribution : le bilan consolidé étant présenté après répartition, on constitue une provision pour les impôts qui seront dus par les sociétés consolidées, au titre des dividendes qu'elles sont appelées à recevoir d'autres sociétés du Groupe.

Les provisions pour charges futures constituées par les sociétés, lorsqu'elles sont temporairement non déductibles de leur bénéfice imposable, donnent lieu à la constatation d'un crédit d'impôt.

f - Conversion monétaire.

Les actifs et passifs en devises et les postes des bilans et comptes de résultats des filiales étrangères sont convertis en francs français sur la base des parités officielles au 31 décembre.

3 - Le bilan consolidé

a - Concours à la clientèle.

Les montants des crédits en cours incluent les encours contentieux, nets des provisions pour créances douteuses et risques spécifiques.

Les matériels et immeubles donnés en crédit-bail sont estimés à la valeur comptable de ces immobilisations, nette d'amortissements financiers.

Les participations à des opérations de promotion immobilière sont constituées par les mises de fonds dans des sociétés de construction de logements, de bureaux ou de centres commerciaux.

b - Titres de placement.

Les obligations possédées par les compagnies d'assurances sont évaluées selon les dispositions du Code des Assurances.

c - Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire.

Sont regroupées dans ce poste du passif les ressources que le Groupe se procure directement auprès des banques et des organismes de réescompte, celles qu'il collecte sur les marchés monétaire et hypothécaire et celles qu'il emprunte sur le marché des devises.

d - Fonds propres.

Les fonds propres des différentes sociétés du Groupe sont corrigés des variations d'actif net résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus.

Le bilan consolidé étant présenté après répartition, les fonds propres incluent les résultats d'exploitation et les plus ou moins-values de l'exercice, sous déduction des dividendes qui seront versés à des tiers.

4 - Le compte de résultats consolidés

1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle.

a - Intérêts et commissions sur les crédits.

Cette rubrique inclut toutes les sommes à la charge des clients, c'est-à-dire, outre les intérêts et commissions proprement dits, les perceptions forfaitaires pour frais de dossier, les indemnités de résiliation, les frais de gestion versés par les titulaires d'un contrat de crédit différé.

En sont exclues les primes d'assurance encaissées par les sociétés de crédit pour le compte d'organismes tiers, ainsi que les quote-parts d'intérêts et commissions revenant à d'autres établissements au titre de leurs participations ou de leurs interventions dans les opérations de crédit du Groupe.

b - Loyers des immeubles et des matériels donnés en crédit-bail.

Ces loyers sont enregistrés hors-taxes.

Aux loyers proprement dits sont assimilés les pré-loyers qui rémunèrent les capitaux investis dans des immeubles en cours de construction faisant l'objet d'un engagement de crédit-bail.

Est incluse dans cette rubrique la part, non inscrite dans les recettes locatives des exercices antérieurs, des plus-values dégagées par les cessions de matériels ou d'immeubles précédemment loués en crédit-bail.

Sont exclus des recettes locatives les droits d'entrée encaissés par les "Sicomi" qui correspondent à la prise en charge par les locataires d'une partie des investissements effectués. Il en est de même des remboursements de charges locatives par les occupants, qui sont traités comme une atténuation des dépenses générales de gestion.

2. Autres opérations ou activités courantes.

a - Produits des opérations de promotion immobilière.

Ces produits sont constitués par les marges réalisées sur les ventes d'immeubles en promotion directe, par les quote-parts des résultats des sociétés de construction et par les intérêts perçus sur les avances consenties à ces sociétés.

b - Produits des opérations de location simple.

Les loyers perçus sont comptabilisés hors-taxes. En sont déduits les amortissements, calculés selon le mode linéaire, aux taux habituellement pratiqués pour chaque catégorie des biens concernés.

c - Produits techniques des opérations d'assurance.

Les produits concernés sont ceux que constitue la fraction des primes perçues, dénommée "chargement", qui est destinée à assurer la couverture des frais de gestion.

Cette rubrique ne comprend pas les revenus financiers des opérations d'assurance : les revenus du portefeuille-titres détenu en emploi des "provisions techniques" ont été maintenus avec ceux qui proviennent des autres éléments du portefeuille-titres.

d - Produits des prestations de service.

Ces produits sont composés des honoraires de gestion immobilière, des honoraires d'études et des ventes de logiciels ou de travaux à façon réalisés par les sociétés d'informatique.

e - Produits accessoires.

Ces produits incluent notamment les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurances qui participent à la couverture de risques liés aux opérations de crédit.

f - Profits et pertes divers.

Tous les produits ou charges occasionnels qui ne concernent aucune autre rubrique sont groupés dans les profits et pertes divers.

3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

a - Intérêts et commissions versés.

Figurent sous cette rubrique toutes les sommes versées par le Groupe aux organismes bancaires soit au titre de ses emprunts, soit au titre des engagements reçus en matière de facultés de refinancement.

b - Intérêts et charges des emprunts obligataires.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont intégralement amortis pendant l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Ces frais sont assimilés aux intérêts des emprunts.

Au montant des intérêts est ajouté celui des dotations annuelles à l'amortissement des primes de remboursement pour ceux des emprunts qui ont été assortis de ce complément de rémunération.

c - Intérêts et commissions perçus.

Ces perceptions correspondent aux rémunérations encaissées par le Groupe au titre des concours de trésorerie qu'il apporte à des organismes bancaires.

4. Revenus du portefeuille-titres

Figurent à cette rubrique tous les revenus du portefeuille-titres et en particulier ceux des titres détenus en emploi des provisions techniques des activités d'assurance. Ont seuls été éliminés les revenus des titres émis par des sociétés consolidées.

5. Charges générales courantes d'exploitation

a - Charges de personnel.

Ces charges comprennent les appointements, les charges sociales, les provisions pour congés payés constituées soit au titre de droits acquis depuis l'ouverture de la période de référence en cours à la fin de l'exercice, soit au titre de droits antérieurs non encore utilisés, ainsi que les contributions des sociétés aux œuvres sociales du Groupe.

Ne sont inclus ni la participation des salariés, ni leur intéressement, qui font l'objet d'une rubrique distincte.

b - Autres frais généraux.

Les commissions attribuées par certaines sociétés aux intermédiaires agréés qui leur transmettent les demandes de la clientèle sont assimilées à des charges d'exploitation.

c - Dotations aux comptes d'amortissement.

Les dotations d'amortissement faites au titre d'investissements autres que les immobilisations d'exploitation s'appliquent aux frais d'établissement ou aux frais des augmentations de capital. Les uns et les autres sont intégralement amortis au cours de l'exercice où ils ont été enregistrés.

d - Participation et intéressement des salariés.

Il s'agit des sommes attribuées aux salariés du Groupe au titre de l'exercice, selon l'accord conclu en application de l'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion, ainsi que des sommes versées aux salariés au titre du régime facultatif d'intéressement prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

6. Résultats exceptionnels ou hors exploitation

Ces résultats, qui ont une influence sur l'évolution des fonds propres du Groupe mais qui ne ressortent pas des conditions courantes de l'exploitation, sont généralement constitués par les plus ou moins-values à long terme, exonérées fiscalement ou non, réalisées à l'occasion de cessions d'éléments d'actif (titres ou immobilisations).

5 - Les sociétés consolidées

Principales sociétés du Groupe (le premier pourcentage mesure la participation de la Compagnie Bancaire au capital de la société concernée, le second la part d'intérêts de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire la fraction du bénéfice de la société qui contribue au résultat consolidé de la Compagnie Bancaire) :

Compagnie Bancaire.....	100%	100%	Sinvim.....	32%	32%
UFB.....	70%	70%	Sinvim Construction.....	-	32%
Locabail.....	-	70%	Segece.....	74%	83%
Cetelem.....	75%	75%	Sicar.....	58%	71%
Cofica.....	-	75%	Cardif.....	62%	67%
Cofibail.....	-	75%	SIS.....	58%	80%
UCB.....	33%	34%	Foncière de la Compagnie Bancaire.....	18%	62%
CFEC.....	-	34%	Compagnie Financière Kléber.....	100%	100%
Locabail Immobilier.....	23%	24%	Kléber Portefeuille.....	10%	89%

Les autres sociétés ou organismes du Groupe contribuent ensemble pour 1,2% et individuellement pour moins de 1% chacun au résultat net consolidé du Groupe en 1983. Ce sont : Carnégi Sarl, Carnégi et Cie, Capem, Cardimmo, Cétébail, Le Chêne R.D., Compagnie Financière Eurafrique, Cortal, Gerfonds, Gestion Service et Cie, GIE Gestion Croissance, GIE Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.A.M. C.B.", GIE Groupement d'Etudes et de Prestations du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.E.P. C.B.", G.S. Info, Information Logement, Kléber Gestion, Klérim, Klérim et Cie, Loca et Cie, Locabail Auto, Locabail Energie, Locabail International Finance, Locabail U.K., Logibail, Segerim Sarl, Segerim et Cie SNC, Société Coopérative d'Etudes et de Gestion du Groupe de la Compagnie Bancaire, Sinvim et Cie, Socappa, Socappa et Cie, Sofarim Habitation, Solveg, Syntéco, Ufra Services et Urba Gestion.

Répartition du capital de la Compagnie Bancaire
au 31 décembre 1983

Compagnie Financière de Paribas	28,9 %
O.P.B. Paribas	16,0 %
Crédit Lyonnais-Participations	4,4 %
Sogevalmob (Société Générale)	3,7 %
Valorind (Société Générale)	2,5 %
La Populaire-Vie	2,0 %
Banque de la Mutuelle Industrielle	1,3 %
Autres actionnaires*	41,2 %

*Aucun des autres actionnaires ne détient sous la forme nominative plus de 1% des actions de la Société.

La Compagnie Bancaire

Bilan de la Compagnie Bancaire

au 31 décembre 1983

Actif

avant et après répartition

Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux.....	18 202 868,34	
Banques, organismes et établissements financiers :	7 720 434 888,17	
comptes ordinaires.....	314 069 693,56	
prêts et comptes à terme.....	7 406 365 194,61	
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	32 600 715 000,00	
Crédits à la clientèle :	598 673 744,55	
créances commerciales	—	
autres crédits à court terme.....	221 222 638,42	
crédits à moyen terme.....	377 451 106,13	
crédits à long terme	—	
Comptes débiteurs de la clientèle.....	520 159 848,28	
Chèques et effets à l'encaissement.....	3 141 879,86	
Comptes de régularisation et divers.....	151 294 330,30	
Opérations sur titres	23 417 855,38	
Titres de placement.....	10 975 860,12	
Titres de participation et de filiales	1 824 600 319,58	
Prêts participatifs.....	54 878 011,03	
Immobilisations.....	157 733 084,94	
Total de l'actif.....	43 684 227 690,55	

Hors-bilan

Cautions, avals, autres garanties donnés à des intermédiaires financiers	
Cautions, avals, autres garanties reçus d'intermédiaires financiers.....	
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle.....	
Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties donnés à la clientèle.....	

Passif

avant répartition

après répartition

Banques, organismes et établissements financiers:.....	14 891 868 718,07	14 891 868 718,07
comptes ordinaires.....	909 592 472,13	
emprunts et comptes à terme.....	13 982 276 245,94	
Valeurs données en pension ou vendues ferme	15 823 050 000,00	15 823 050 000,00
Comptes créditeurs de la clientèle :	796 189 067,22	796 189 067,22
sociétés, entrepreneurs individuels :		
- comptes ordinaires	190 673 017,24	
- comptes à terme	142 380 000,00	
particuliers :		
- comptes ordinaires	6 051,33	
- comptes à terme	212 601 699,14	
divers :		
- comptes ordinaires	166 028 299,51	
- comptes à terme	84 500 000,00	
Bons de caisse.....	6 200 000,00	6 200 000,00
Comptes exigibles après encaissement.....	3 048 083,26	3 048 083,26
Comptes de régularisation, provisions et divers.....	2 609 999 250,45	2 695 584 200,45
Opérations sur titres	8 648 889,49	8 648 889,49
Obligations.....	7 600 136 676,00	7 600 136 676,00
Obligations convertibles	15 180 176,00	15 180 176,00
Écart de réévaluation (réserve réglementée)	228 507 952,63	228 507 952,63
Réserves :		
avant répartition		après répartition
prime d'émission.....	2 278 490,93	2 278 490,93
réserve légale.....	68 385 560,00	85 584 950,00
fonds de prévoyance	355 000 000,00	411 000 000,00
réserves provenant de :		
- plus-values exonérées	194 189 829,50	194 189 829,50
- plus-values à long terme.....	14 779 182,20 ^(a)	21 815 688,05 ^(b)
- provision pour investissements libérée.....	14 411 694,00	17 605 574,00
- amortissement par emploi de plus-values	26 793 410,42	26 793 410,42
Capital ^(c)	855 849 500,00	855 849 500,00
Report à nouveau.....	389 993,79	696 484,53
Plus-values nettes.....	24 235 895,85	—
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)	145 085 320,74	—
Total du passif	43 684 227 690,55	43 684 227 690,55

.....	340 000 000,00	
.....	105 727 742,86	inchangé
.....	4 637 982,00	par la
.....	1 199 704 839,99	répartition

(a) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 9 012 482,49

(b) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 16 048 988,34

(c) dont 460 815 809,04 libérés par la capitalisation d'une fraction de l'écart de réévaluation afférent aux titres en portefeuille le 31 décembre 1983.

Résultats de la Compagnie Bancaire

exercice 1983

Débit

Charges d'exploitation bancaire :		5 363 528 320,41
charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :	4 283 131 055,07	
- instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	2 014 948 199,85	
- emprunts contre effets publics ou privés	2 262 722 106,06	
- commissions	5 460 749,16	
charges sur opérations avec la clientèle	90 042 094,60	
intérêts sur emprunts obligataires	950 268 011,75	
autres charges d'exploitation bancaire	40 087 158,99	
Charges de personnel		23 104 940,83
Impôts et taxes		8 643 624,75
Charges générales d'exploitation :		32 799 338,97
autres travaux, fournitures et services extérieurs	16 465 271,80	
autres charges générales d'exploitation	16 334 067,17	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements :		55 633 053,99
des frais d'augmentation de capital	1 445 091,14	
des frais d'émission d'obligations	53 642 490,77	
des primes de remboursement	180 115,05	
des immobilisations	365 357,03	
Créances irrécupérables non recouvertes par des provisions		3 836 000,00
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation :		1 729 109,16
provisions pour créances douteuses	55 106,94	
provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	36 810,00	
autres provisions d'exploitation	1 637 192,22	
Créances irrécupérables couvertes par des provisions		7 331 420,25
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs		5 970 724,42
Moins-values :		178 299,91
sur réalisations de titres de participation et de filiales	152 590,56	
sur réalisations d'immobilisations	25 709,35	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation :		46 680 478,15
provision pour investissement	2 804 496,00	
provision pour contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1983)	8 859 200,00	
provision pour éventualités diverses	20 000 000,00	
autres provisions hors exploitation	15 016 782,15	
Contribution nette aux fonds de péréquation du Groupe :		10 425 703,00
participation (1982)	6 231 143,00	
intéressement	4 194 560,00	
Provisions pour impôt :		119 510 537,13
impôt sur le bénéfice (hors plus-values)	114 262 950,00	
impôt sur les plus-values	5 247 587,13	
Total du débit		5 679 371 550,97⁽¹⁾
Plus-values nettes		24 235 895,85
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)		145 085 320,74
		5 848 692 767,56

(1) dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 1 079 028,22



Crédit

Produits d'exploitation bancaire :		5 376 118 691,75
produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :		5 376 118 691,75
- instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers	1 003 191 834,76	
- prêts contre effets publics ou privés	4 372 926 856,99	
produits des opérations avec la clientèle :		85 194 516,40
- crédits à la clientèle	63 909 630,05	
- comptes débiteurs de la clientèle	21 253 316,79	
- créances douteuses ou litigieuses	31 569,56	
produits des opérations diverses		169 581 083,82
produits du portefeuille-titres :		141 036 714,13
- dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères :	72 730 874,69	
sociétés du Groupe	72 178 618,26	
autres sociétés	552 256,43	
- dividendes de Sicomi :	38 720 733,28	
sociétés du Groupe	38 386 233,28	
autres sociétés	334 500,00	
- dividendes soumis au régime fiscal général :	25 282 599,26	
sociétés du Groupe	24 376 237,15	
autres sociétés	906 362,11	
- autres revenus	4 302 506,90	
Plus-values sur cessions de titres de placement		660,00
Produits accessoires		2 579 996,22
Reprises de provisions d'exploitation devenues disponibles :		3 936 612,38
provisions pour créances douteuses	1 162 557,49	
provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	2 266 578,99	
autres provisions	507 475,90	
Reprises de provisions d'exploitation utilisées :		7 468 638,88
provisions pour créances douteuses	1 336 638,88	
autres provisions	6 132 000,00	
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		25 880 352,85
Plus-values :		27 273 716,13
sur cessions de titres de participation et de filiales	27 273 644,55	
sur cessions d'immobilisations	71,58	
Reprises des provisions hors exploitation :		9 621 785,00
sur contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1982)	6 279 000,00	
pour investissement au titre de l'exercice 1977	3 193 880,00	
autres provisions	148 905,00	
Total du crédit		5 848 692 767,56

Bilans résumés de la Compagnie Bancaire

cinq derniers exercices

en millions de francs

Actif	1979	1980	1981	1982	1983
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	—	47	20	21	18
Banques, organismes et établissements financiers :					
comptes ordinaires	75	39	7	55	314
prêts et comptes à terme	2 118	4 070	4 402	6 541	7 406
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	21 428	26 874	28 194	30 557	32 601
Crédits à la clientèle :					
créances commerciales	—	—	—	—	—
autres crédits à court terme	592	392	447	284	221
crédits à moyen terme	196	130	93	458	378
crédits à long terme	6	6	—	—	—
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	60	85	242	330	520
Chèques et effets à l'encaissement	—	—	2	2	3
Comptes de régularisation et divers	58	76	167	191	151
Opérations sur titres	3	1	2	5	23
Titres de placement	11	11	10	10	11
Titres de participation et de filiales	1 639	1 643	1 655	1 705	1 825
Prêts participatifs	—	—	5	81	55
Immobilisations	138	139	129	126	158
Total de l'actif	26 324	33 513	35 375	40 366	43 684

Hors bilan

Cautions, avals, autres garanties donnés à des intermédiaires financiers					
Cautions, avals, autres garanties reçus d'intermédiaires financiers					
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle					
Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties donnés à la clientèle					
Opérations de réévaluation:					
Plus-values de réévaluation des titres de participation et de filiales					
Fraction du capital provenant de l'incorporation de la réserve réglementée					

Bilans résumés de la Compagnie Bancaire

au 31 décembre, avant répartition

Passif	1979	1980	1981	1982	1983
Banques, organismes et établissements financiers :					
comptes ordinaires	190	36	963	1 079	910
emprunts et comptes à terme	1 747	7 481	7 625	10 196	13 982
Valeurs données en pension ou vendues ferme	17 438	17 717	17 130	17 790	15 823
Comptes créditeurs de la clientèle :					
sociétés, entrepreneurs individuels :					
- comptes ordinaires	124	205	131	220	191
- comptes à terme	64	67	72	136	142
particuliers :					
- comptes à terme	144	162	173	194	213
divers :					
- comptes ordinaires	87	122	53	83	166
- comptes à terme	244	231	299	240	84
Bons de caisse	102	112	10	10	6
Comptes exigibles après encaissement	—	—	2	2	3
Comptes de régularisation, provisions et divers	823	1 325	1 777	2 140	2 610
Opérations sur titres	1	9	3	16	9
Obligations	3 742	4 379	5 376	6 439	7 600
Obligations convertibles	—	—	17	16	15
Écart de réévaluation (réserve réglementée)	570	570	400	399	229
Réserves	407	486	537	593	676
Capital	510	510	683	684	856
Report à nouveau	1	—	—	—	—
Plus ou moins-values nettes à long terme ou exonérées de l'exercice	51	1	—1	—1	24
Bénéfice net de l'exercice (hors plus ou moins-values)	79	100	125	130	145
Total du passif	26 324	33 513	35 375	40 366	43 684

.....	430	490	370	340	340
.....	2	30	69	83	106
.....	67	9	7	92	5
.....	353	344	416	432	1 200
.....	698	698	697	696	689
.....	128	128	297	297	461

Comptes de résultats résumés de la Compagnie Bancaire

cinq derniers exercices

en millions de francs

Débit	1979	1980	1981	1982	1983
Charges d'exploitation bancaire :					
charges sur opérations interbancaires de trésorerie :					
- instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers.....	131	563	1 120	1 581	2 015
- emprunts contre effets publics ou privés	1 661	1 882	2 366	2 400	2 263
- commissions.....	4	4	5	5	5
charges sur opérations avec la clientèle	75	90	116	107	90
intérêts sur emprunts obligataires.....	375	474	645	726	950
autres charges d'exploitation bancaire	35	29	35	40	40
Charges de personnel.....	21	22	29	25	23
Impôts et taxes	7	4	5	8	9
Charges générales d'exploitation :					
autres travaux, fournitures et services extérieurs.....	14	13	14	16	17
autres charges générales d'exploitation	8	9	11	14	16
Dotations de l'exercice aux amortissements.....	22	28	43	44	56
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises.....	—	1	2	12	1
Sous-total (a).....	2 353	3 119	4 391	4 978	5 485
Charges exceptionnelles.....	8	2	9	2	6
Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation.....	19	24	37	36	47
Participation des salariés et intéressement.....	7	5	6	12	10
Impôt sur les sociétés.....	46	40	97	71	120
Total du débit.....	2 433	3 190	4 540	5 099	5 668
Plus ou moins-values nettes (à long terme ou exonérées)....	51	1	- 1	- 1	24
Bénéfice net (hors plus ou moins-values)	79	100	125	130	145
	2 563	3 291	4 664	5 228	5 837

Crédit	1979	1980	1981	1982	1983
Produits d'exploitation bancaire :					
produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
- instituts d'émission, banques, organismes et établissements financiers.....	210	351	620	782	1 003
- prêts contre effets publics ou privés.....	2 044	2 666	3 760	4 068	4 373
produits des opérations avec la clientèle :					
- crédits à la clientèle.....	73	53	60	98	64
- comptes débiteurs de la clientèle.....	18	7	18	26	21
produits des opérations diverses.....	58	100	95	105	170
produits du portefeuille-titres :					
- dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères	52	59	60	66	73
- dividendes de Sicomi	20	23	29	32	39
- dividendes soumis au régime fiscal général	5	6	3	4	25
- autres revenus	1	1	1	4	4
Produits accessoires.....	3	4	3	3	2
Excédent des provisions d'exploitation reprises sur les provisions constituées.....	11	—	—	—	—
Sous-total (b).....	2 495	3 270	4 649	5 188	5 774
Produits exceptionnels.....	62	15	10	29	53
Reprises des provisions hors exploitation.....	6	6	5	11	10
Total du crédit.....	2 563	3 291	4 664	5 228	5 837
Pour mémoire :					
Résultat d'exploitation : sous total (b) - sous total (a) =	142	151	258	210	289

Titres de participation et de filiales

au 31 décembre 1983

	nombre de titres détenus	% du capital	valeur d'inventaire
1. - Sociétés du Groupe			
Union de Crédit pour le Bâtiment "UCB".....	2 360 527	33,30 %	456 267 218,55
Union Française de Banques "UFB".....	1 810 398	70,49 %	435 529 617,96
Cetelem.....	2 348 683	74,58 %	360 254 742,67
Sicar (Sicomi).....	544 922	57,66 %	142 039 348,20
Locabail Immobilier (Sicomi).....	566 294	22,68 %	121 704 461,59
Société d'Investissements Immobiliers de France "Sinvim".....	399 902	31,87 %	77 739 861,41
Compagnie Financière Eurafricaine.....	272 593	94,00 %	61 127 680,25
Compagnie Financière Kléber.....	299 818	99,94 %	37 896 995,20
Compagnie d'Assurances et d'Investissements de France "Cardif".....	96 096	61,99 %	14 259 719,63
Cortal.....	46 499	93,00 %	4 649 900,00
Kléber-Portefeuille.....	42 674	10,00 %	4 580 348,80
Société d'Étude et de Gestion des Centres d'Équipement "Segece".....	18 550	74,20 %	3 028 518,70
Société d'Informatique et de Systèmes "SIS".....	17 376	57,92 %	2 474 042,62
Urba Gestion.....	14 944	99,63 %	1 494 400,00
Solveg.....	12 495	24,99 %	1 249 500,00
Synteco.....	10 540	68,00 %	1 054 000,00
Gerfonds.....	2 100	70,00 %	210 000,00
Kléfrance.....	1 996	79,84 %	199 600,00
2. - Autres valeurs françaises			
Avenir-Participations.....	40 000	10,00 %	4 000 000,00
Institut de Développement Industriel "I.D.I.".....	40 000	0,39 %	4 000 000,00
Société pour le Financement d'immeubles Commerciaux et Industriels "Soficomi".....	10 000	0,48 %	1 050 000,00
Apec-Habitation.....	65	6,50 %	195 000,00
Generco.....	1 248	4,52 %	124 800,00
S.A. d'Économie Mixte d'Aménagement et de Rénovation d'Issy-les-Moulineaux "Semari".....	1 286	22,96 %	124 138,00
3. - Valeurs étrangères			
Diverses valeurs.....			54 355 332,66
4. - Sociétés immobilières			
Diverses S.C.I. et S.A.I.....			34 544 591,70
5. - Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 F par catégorie de titres ou de participations.....			446 501,64
Valeur d'inventaire (1).....			1 824 600 319,58

(1) • Les participations dans la Foncière de la Compagnie Bancaire, société propriétaire des bureaux affectés à l'usage du Groupe, et dans Logibail, société propriétaire d'immeubles loués à des tiers, ne sont pas incluses dans l'inventaire des participations et sont comprises dans les immobilisations, à raison de F 117 870 725,60 (dont F 166 518,54 au titre de la réévaluation) pour la première et de F 3 750 000 (+ F 27 750 000 d'avances complémentaires) pour la seconde.

- Après provisions pour dépréciation de F 6 622 617,59.
- Dont F 997 500 restant à libérer.

Renseignements sur les filiales et participations

(Articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales)

	valeur d'inventaire des titres détenus	prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (1)	montant des cautions et avals fournis par la Société	dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
1. Filiales : 50 % au moins du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) filiales françaises.....	1 078 269 067,93	15 199 873 529,03	175 557 530,12	89 011 814,84
b) filiales étrangères.....	—	—	—	—
2. Participations : 10 à 50 % du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) dans des sociétés françaises.....	808 079 802,45	13 061 618 410,46	706 384 812,96	45 923 278,10
b) dans des sociétés étrangères.....	9 278 125,99	397 475 902,06	—	548 910,18

(1) y compris les refinancements par pension ou escompte.

Participations prises au cours de l'exercice

(Article 356 de la loi sur les sociétés commerciales)

Acquisitions ou souscriptions effectuées au cours de l'exercice ayant eu pour effet d'assurer une participation égale ou supérieure à 10 % du capital des sociétés concernées :

272 593 actions Compagnie Financière Eurafricaine, soit 94 % du capital.....	61 127 680,25
90 000 parts Segerim et Cie, soit 15 % du capital.....	9 000 000,00
46 499 actions Cortal, soit 93 % du capital.....	4 649 900,00
2 100 actions Gerfonds, soit 70 % du capital.....	210 000,00
1 996 actions Kléfrance, soit 79,84 % du capital.....	199 600,00
700 parts Société Civile Espace Serpenoise, soit 70 % du capital.....	70 000,00
100 parts Klématite, soit 50 % du capital.....	10 000,00
89 parts Kléli et Cie, Rouen Ecuyère, soit 89 % du capital.....	8 900,00
Total.....	75 276 080,25

Résultats financiers de la Compagnie Bancaire

au cours des cinq derniers exercices
(Articles 133-135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des informations	1979	1980	1981	1982	1983
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social.....	510 498 200,00	510 498 200,00	683 219 100,00	683 855 600,00	855 849 500,00
b) Nombre d'actions émises.....	5 104 982	5 104 982	6 832 191	6 838 556	8 558 495
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.....	—	—	97 129	92 311	86 251
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes.....	2 484 470 937,71	3 269 895 412,32	4 649 815 982,79	5 188 405 590,11	5 774 511 002,32
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values).....	162 704 434,78	178 472 592,69	313 782 419,11	293 133 010,71	374 200 001,14
c) Impôt sur les bénéfices.....	42 423 183,00	39 903 185,00	97 521 944,00	71 319 560,00	114 262 950,00
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values).....	78 702 441,04	99 854 594,85	124 899 974,62	130 380 248,98	145 085 320,74
e) Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées.....	51 219 974,26	819 914,67	- 944 332,42	- 1 482 840,49	24 235 895,85
f) Montant des bénéfices distribués	51 049 820,00	51 049 820,00	68 321 910,00	46 775 723,04	85 584 950,00
g) Dividende versé à chaque action					
- avoir fiscal non compris.....	10,00	10,00	10,00	6,84	10,00
- avoir fiscal compris.....	15,00	15,00	15,00	10,26	15,00
3. Résultat des opérations réduit à une seule action ajustée(1)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions ..	14,12	16,26	24,83	25,46	29,84
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions ..	9,24	11,72	14,34	14,97	16,66
c) Dividende par action ajustée :					
- avoir fiscal non compris.....	5,99	5,99	8,00	5,47	10,00
- avoir fiscal compris.....	8,98	8,98	12,00	8,20	15,00
4. Personnel					
a) Nombre de salariés au 31 décembre(2).....	38	39	43	42	40
b) Montant de la masse salariale ..	15 536 178,88	15 487 178,90	20 619 906,53	17 388 211,18	15 797 098,74
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...).....	5 667 712,52	6 305 032,67	8 396 914,69	7 768 267,29	7 307 842,09

(1) Les opérations financières de nature à affecter le capital social et à rendre nécessaire un ajustement des résultats par action sont détaillées page 31.

(2) Sont seuls dénombrés les salariés qui constituent le personnel propre de la Compagnie Bancaire. Celle-ci supporte également une partie de la rémunération de salariés d'autres sociétés du Groupe travaillant partiellement pour la Compagnie Bancaire.

Opérations de nature à affecter le capital social

au cours des cinq derniers exercices

En février 1981 :

Le capital social a été élevé de 510 498 200 à 680 664 200 francs par incorporation de 170 166 000 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1981. Elles ont été attribuées aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

En septembre 1981 :

a) le capital social a été élevé de 680 664 200 à 683 219 100 francs, en application de la loi du 24 octobre 1980. Les actions nouvelles ont été libérées par l'apport en nature d'une créance sur l'État de 3 945 500 francs, dont 1 390 600 francs correspondent à une prime d'émission. Elles ont été attribuées gratuitement aux salariés de la Compagnie Bancaire ou de sociétés que celle-ci contrôle.

b) la Compagnie Bancaire a consenti à 1 878 personnes salariées de la société ou de ses filiales, 39 054 options ouvrant droit chacune à la souscription d'une action Compagnie Bancaire au prix de 176 francs. Ces options peuvent être levées à tout moment en une ou plusieurs fois, entre le 1^{er} mai 1982 et le 31 décembre 1985.

c) la Compagnie Bancaire a émis 97 129 obligations d'une valeur nominale de 176 francs, convertibles en actions, leur conversion pouvant avoir lieu à tout moment entre le 1^{er} mai 1982 et le 31 décembre 1985, sans paiement en espèces, à raison d'une action pour une obligation. Ces obligations font l'objet d'options d'achat consenties à 4 580 salariés de sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire.

En 1982 :

Les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 683 219 100 à 683 855 600 francs.

En 1983 :

a) le capital social a été élevé en février de 683 855 600 à 854 819 500 francs par incorporation de 170 963 900 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1983. Elles ont été attribuées aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

b) les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 854 819 500 à 855 849 500 francs.

La levée du solde des options consenties et la conversion du solde des obligations convertibles émises en septembre 1981 élèveraient le capital social de 855 849 500 à 871 046 600 francs.

Les coefficients d'ajustement permettant de ramener les résultats à l'une des 8 710 466 actions correspondant au capital autorisé fin 1983, sont :

- pour 1983 coefficient : 1
- pour 1982 et 1981, coefficient : 0,80
- pour 1980 et 1979, coefficient : 0,5992

Opérations de change et de banque

Les opérations de change et de banque sont régies par le décret n° 1000 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1000 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1001 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1001 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1002 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1002 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1003 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1003 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1004 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1004 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1005 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1005 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1006 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1006 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1007 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1007 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1008 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1008 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1009 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1009 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1010 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1010 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1011 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1011 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1012 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1012 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1013 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1013 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1014 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1014 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1015 du 10 mai 1978.

Le décret n° 1015 du 10 mai 1978 a été modifié par le décret n° 1016 du 10 mai 1978.

Compagnie Bancaire
5 Avenue Kléber, 75116 Paris
téléphone (1) 525 25 25